

ALGÉRIE - GUYANA
Le Président Bouteflika félicite le président de la République coopérative de Guyana
P. 24

A L G É R I E
M. Messahel transmet un message du Président Bouteflika à son homologue turc

T U R Q U I E
Il s'entretient à Ankara avec son homologue turc

Il a été reçu à Ankara par le président du Parlement turc

Messahel : L'Algérie, premier partenaire africain de la Turquie
P. 24

ALGÉRIE - CHINE
Prochaine convention pour faciliter l'octroi de visas aux touristes chinois
P. 24

A D M I N I S T R A T I O N

3 mots-clé de Bedoui : Célérité - Efficacité - Transparence

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé jeudi à Alger, que ses services "ne ménageront aucun effort en vue d'assurer un environnement administratif propice", en consécration du principe "de la proximité de l'administration du citoyen". Répondant à une question posée par le député Hakim Berri lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Saïd Bouhadja, président de l'APN, le ministre a indiqué que ses services "ne ménageront aucun effort, en vue d'assurer un environnement administratif propice et intégré, répondant aux attentes des citoyens, soulignant que cette démarche vient en consécration du principe de "rapprochement de l'administration du citoyen".

P. 4



ARMÉE
M. Gaïd Salah préside la 11^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre
P. 3

LE PREMIER MINISTRE, M. OUYAHIA, L'A AFFIRMÉ: Les pouvoirs publics veillent à réunir tous les moyens pour une gestion efficace des écoles primaires
P. 3

LE MINISTRE DE L'HABITAT, M. TEMMAR, L'A AFFIRMÉ: Logements AADL: « vers la relance des chantiers à l'arrêt dans plusieurs wilayas »
P. 5

SANTÉ

OPÉRATION DE LA VÉSICULE BILIAIRE
Pas de quoi se faire de la bile !
P. 12-13

REPORTAGE
CASBAH D'ALGER
Des conditions de vie des plus difficiles
P. 17

F T BALL

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF:
Les équipes algériennes en force en 1/16 de finale
P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTRE BANDE
6 contrebandiers arrêtés à Biskra et El Oued
P. 3

LUNDI À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du P-DG de Cash Assurance

Le Président directeur général de la compagnie Cash Assurance M. Mokhtar Naouti, sera l'invité du Forum de DK News, lundi 26 février à partir de 10h30, dans le cadre d'une conférence-débat

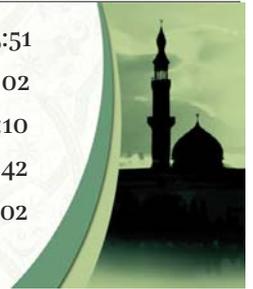
qui portera sur «La place de la CASH dans le marché des assurances». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaire des prières

Samedi 8 Joumada al thania 1439

Fajr	05:51
Dohr	13:02
Asr	16:10
Maghreb	18:42
Isha	20:02



FLN Rencontre régionale des élus et cadres du parti



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera cet après-midi à partir de 14h à la salle Omnisports de la commune de Chelghoum (Wilaya de Mila), les travaux d'une rencontre régionale qui regroupera les membres de la commission centrale, les mouhafidhine, les P/APC/W des wilayas de Mila, Batna, Jijel, Sétif, Constantine, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Khenchela.

DU 13 AU 19 MARS À LA SAFEX Salon International de l'artisanat traditionnel

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, organise du 13 au 19 mars 2018 au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Alger), la 22^e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel.

SALLE ATLAS Concert de musique chaâbi

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 18h à la salle Atlas de Bab El Oued, un concert de musique chaâbi animé par l'artiste Kamel Aziz.



MARDI À OUARGLA Commémoration du 56^e anniversaire des manifestations du 27 février 1962



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera mardi 27 février à Ouargla, la cérémonie de commémoration du 56^e anniversaire des manifestations du 27 février 1962.

TIZI-OUZOU Ouverture du 16^e Festival culture du film amazigh

Le Ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le ministre présidera à 15h au Théâtre régional Kateb Yacine, la cérémonie d'inauguration de la 16^{ème} édition du festival culturel national du film amazigh.



ALGER Célébration du 42^e anniversaire de la proclamation de la RASD

L'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique à Alger, célébrera aujourd'hui, le 42^e anniversaire de la proclamation de la RASD.

Météo



	Max	Min
Alger	14°	04°
Oran	13°	03°
Annaba	13°	08°
Béjaïa	14°	07°
Tamanrasset	26°	11°

SALLE IBN KHALDOUN Projection du film «Black Panther»

Le Film «Black Panther», réalisé par Ryan Coogler, sera en projection à la salle Ibn Khaldoun les 25, 26 et 28 février à raison de deux séances par jour (15h et 20h).



LUNDI AU PALAIS DE LA CULTURE Présentation de la 2^e édition de «Kafaa»



En prévision de la tenue de la 2^e édition de son événement «Kafaa», International Talents Network, organise, lundi 26 février à partir de 10h au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, une conférence de presse consacrée à la présentation de l'événement qui a pour

objectif de connecter les compétences algériennes transnationales au pays par l'organisation d'une journée de Networking RH.

TLEMCCEN Le wali demande au PDG d'Air Algérie de renforcer les vols vers Alger

Le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, a demandé, hier, au PDG d'Air Algérie, Bakhouche Alleche, le renforcement des vols aériens entre la capitale des Zianides et Alger, apprend-on de la wilaya. Lors d'une audience tenue au siège de la wilaya, le chef de l'exécutif a demandé au PDG d'Air Algérie de renforcer le nombre de vols reliant l'aéroport international Messali Hadj de Tlemcen et la capitale, a-t-on affirmé de même source soulignant la forte demande recensée localement.

LUNDI À BISKRA Finale de la coupe d'Algérie de football des agents de la Protection civile



La Direction de la protection civile de la wilaya de Biskra, abritera lundi 26 février, la finale la Coupe d'Algérie de football des agents de la protection civile.

Cette rencontre opposera l'équipe séniors de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beïda et à celle des vétérans des Directions de la protection des wilayas de Mascara et Alger.

SANTÉ Campagne de sensibilisation sur le médicament générique

Une campagne de sensibilisation sur le médicament générique sera organisée aujourd'hui au niveau de la Grande poste (station métro Tafoura). Cette action de proximité est placée sous le thème «Le générique n'est pas toxique... efficacité et qualité identique...son prix est sympathique et c'est plutôt bénéfique».



DEMAIN À L'USTHB Journée de sensibilisation en milieu universitaire pour la création de start-up

Dans le cadre de la sensibilisation à l'entrepreneuriat et l'innovation, la Fondation de l'innovation et des perspectives économiques, en collaboration avec l'Université des sciences et des technologies Houari Boumedién, organise demain dimanche 25 février à l'auditorium de l'USTHB, une journée de sensibilisation en milieu universitaire pour la création de start-up.

ARMÉE

M. Gaïd Salah préside la 11^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre

Le Général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé jeudi la 11^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, réitérant à cette occasion "l'intérêt particulier" qu'il accorde à l'appareil de formation au sein de l'ANP.

A l'entame des travaux de cette réunion qu'il a présidée conformément aux dispositions du décret présidentiel 05-364 du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de guerre, notamment son article 11, le Général de Corps d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé l'importance de cette rencontre qui coïncide avec la célébration du peuple algérien de la journée du Chahid, "un des événements historiques phares qui constituent, entre autres, la fierté de l'Algérie", rappelant à cette occasion "les efforts consentis pour le développement de l'appareil de formation au sein de l'ANP, notamment l'Ecole supérieure de guerre, qui dispose désormais d'une grande expérience acquise après onze années scolaires riches en matière de résultats obtenus, de haut niveau atteint et de contenu de la formation de qualité dispensée".

"Aujourd'hui, nous cueillons et récoltons, au niveau de l'appareil de formation en général et l'Ecole supérieure de guerre en particulier, les fruits de ce que nous avons semé durant les dernières années, grâce au soutien constant que reçoit notre Armée de la part de son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a souligné le Général de Corps d'armée, ajoutant que "tous les diplômés et ceux qui sont passés par ce grand établissement de formation, sont considérés, en fait, comme des investissements profitables dont notre Armée cueillera, avec l'aide d'Allah, les fruits dans les années à venir".

Pour le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, il s'agit d'une "plate-forme qui regroupe des compé-



tences", précisant que "la logique des choses veut que la compétence crée la compétence".

"Ce qui me pousse à vous confirmer aujourd'hui l'importance, voire l'impératif, de mettre à profit au plus haut degré toutes les énergies et les capacités de la ressource humaine, car l'homme est le moteur essentiel du développement et nul doute que le processus de prise en charge de l'aspect qualitatif que nous avons emprunté ces quelques dernières années et l'un des secrets de réussite de l'ANP à parcourir toutes ces étapes considérables et de qualité", a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée a réitéré aussi "l'intérêt particulier" qu'il accorde à l'appareil de formation au sein de l'ANP, soulignant que "le message de cet appareil n'est pas exclusif aux aspects de qualification, d'inculcation de savoir-faire, de connaissances, de sciences militaires pluridisciplinaires technologiques et techniques, mais il vise également à forger des hommes engagés vis-à-vis de leur pays et leur armée, des hommes capables de s'adapter à l'essence des missions qui leur sont confiées, et conscients de l'importance de leur référentiel historique et de son importance dans le renforcement de leur sens du devoir".

"Nous avons euvré à ancrer un principe important, qui consiste en l'urgence de chercher en continu la parfaite harmo-

nisation et complémentarité entre l'établissement d'enseignement et de formation et le champ professionnel et le terrain.

Nous voudrions que l'Ecole supérieure de guerre soit pionnière dans l'application de cet important principe professionnel et d'enseignement, car le développement des compétences des éléments et l'élevation de leurs capacités est une voie constante dans leur parcours professionnel, à commencer par l'enseignement de base jusqu'aux niveaux les plus élevés d'enseignement et de formation", a affirmé le Général de Corps d'armée, soulignant que "c'est une opération globale et continue".

En outre, il a fait observer que c'est dans le but de poursuivre le parcours de la réalisation de ces objectifs d'enseignement et de formation d'une "vitalité extrême", qui sont déterminés et tracés avec précision et clairvoyance depuis la création de cette Ecole en 2005, que s'inscrivent aujourd'hui les travaux de la réunion du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre.

"Il est certain que le développement constant que connaît désormais l'Ecole supérieure de guerre, dans tous les domaines, grâce aux recommandations et instructions idoines ainsi qu'aux orientations judicieuses que le Conseil d'orientation veille à dispenser chaque année et grâce au souci accru et continu dont fait preuve le

commandement de cette Ecole, a fait que cette prestigieuse structure de formation devienne un symbole hautement significatif du degré de progrès qu'a atteint l'appareil de formation de l'ANP". En ce sens, pour le Général de Corps d'armée, cette école est "un réservoir fertile d'où nous puisons les cadres supérieurs qui seront à leur tour une des sources importantes pour élever les capacités de combat et opérationnelles des grandes unités et leur permettre d'être au diapason de l'évolution que connaît le monde aujourd'hui, ce qui contribuera, irrémédiablement, à avoir une incidence positive sur le cours du développement général de l'ANP", estimant que "c'est là, l'objectif ultime escompté, comme tout le monde le sait".

Par la suite, le Général de Corps d'Armée a suivi un exposé global donné par le Commandant de l'Ecole sur ce qui a été réalisé depuis la dernière session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, et sur ce qui est planifié pour l'année prochaine, avant de procéder à l'inspection de quelques structures administratives et pédagogiques, où il a suivi un exercice de commandement et d'état-major exécuté par les officiers stagiaires à l'aide du simulateur de Wargame, lequel est un outil technologique et pédagogique moderne, permettant une simulation du champs de bataille afin que le stagiaire puisse vivre l'environnement des guerres contemporaines.

Le Général de Corps d'Armée a mis l'accent sur la nécessité d'exécuter ce genre d'exercices qui constituent, a-t-il affirmé "une opportunité pour les officiers participants pour développer et améliorer leurs expériences et leurs actions pratiques dans les différentes fonctions et missions".

LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA, L'A AFFIRMÉ, À ALGER Les pouvoirs publics veillent à réunir tous les moyens pour une gestion efficace des écoles primaires

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé, jeudi à Alger, que les pouvoirs publics "veillent en permanence" à assurer tous les moyens nécessaires pour une gestion "efficace" des écoles primaires en dépit de la conjoncture financière "difficile" que traverse le pays.



Le Premier ministre a précisé dans sa réponse à une question orale de la députée Fatma Saïdi sur les mesures prises pour garantir une meilleure gestion des écoles primaires, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), que "les pouvoirs publics veillent en permanence à réunir tous les moyens nécessaires pour garantir une gestion efficace des écoles primaires, en dépit de la conjoncture financière difficile que traverse le pays, en témoigne la décision de dégel des projets du secteur de l'Education nationale".

Il a ajouté qu'en adoptant le principe de la gestion de proximité des structures publiques, les pouvoirs publics ont confié "la réalisation et la gestion des établissements d'enseignement primaire à la commune en tant que collectivité de base du pays, à condition, a-t-il dit- de "ne pas toucher" aux aspects pédagogiques, d'enseignement et d'encadrement qui relèvent de la "compétence exclusive" du ministère de l'Education nationale.

M. Ouyahia a indiqué que le Code communal stipule clairement que la commune est habilitée à prendre toutes les mesures pour la réalisation des établissements de l'enseignement primaire conformément à la carte scolaire nationale et à en assurer l'entretien, réaliser et gérer la cantine scolaires et veiller à assurer les moyens de transport aux élèves. Dans le but de trouver "les moyens les plus efficaces pour améliorer" la gestion des écoles primaires, poursuit le Premier ministre, "le Gouvernement a pris une série de mesures juridiques notamment la promulgation en 2016 du décret exécutif fixant le statut-type de l'école primaire qui considère la gestion de ces écoles comme une "opération technique" exécutée en coordination et en collaboration conjointe entre le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et l'aménagement du territoire et celui de l'Education nationale.

Après avoir rappelé le nombre "important" des établissements éducatifs du cycle primaire estimé à 18.789 écoles disposant de 15.201 cantines scolaires, M. Ouyahia a précisé que face à "l'incompatibilité" de ce chiffre avec les moyens matériels et humains des communes, le Gouvernement a décidé de "mobiliser" d'autres sources financières supplémentaires pour appuyer les missions des Collectivités locales, en affectant 30 % des recettes provenant du Fonds de solidarité des collectivités locales pour prendre en charge les coûts liés à l'acquisition des appareils de chauffage et de climatisation en plus des opérations de maintenance des moyens de transport scolaire. L'Etat a également décidé d'octroyer, a-t-il dit, des aides financières annuelles aux Collectivités locales au titre du budget de l'équipement pour la réalisation d'écoles primaires et de cantines scolaires, le renouvellement des appareils et équipements nécessaires en sus des dépenses affectées à la gestion de ces établissements scolaires. Le Premier ministre a souligné que les pouvoirs publics ont mis en place un cadre juridique cohérent régissant la gestion des cantines scolaires, leur entretien et leur contrôle, à travers l'adoption, le 15 janvier 2018, d'un décret exécutif fixant les dispositions appliquées aux cantines scolaires et qui fixe le rôle des communes et des directeurs des écoles primaires.

Ce décret fixe également le champ d'intervention du Conseil de coordination et de concertation chargé de soumettre les propositions qu'il "juge appropriées" pour l'amélioration de la gestion des cantines scolaires.

Selon le Premier ministre, le régime de fiscalité locale que le Gouvernement compte mettre en place pour un grand nombre de communes, permettra d'"assumer cette responsabilité de façon autonome".

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 6 contrebandiers arrêtés à Biskra et El Oued (MDN)

Six (6) contrebandiers ont été arrêtés mercredi à Biskra et El Oued par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi divers produits destinés à la contrebande, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 21 février 2018 à Ghardaïa, Biskra et El Oued (4e RM), six (6) contrebandiers et saisi (7.440) boîtes de tabac et (1.823) unités de différentes boissons", tandis que d'autres détachements "ont intercepté, à Tamanrasset,

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e RM), trois (3) contrebandiers, un camion, deux (2) véhicules tout-terrain, (12.315) tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage".

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Blida (1e RM), Sidi Bel Abbes (2e RM) et Sétif (5e RM), six (6) individus en possession de trois (3) armes à feu, une quantité de munition et trois (3) paires de jumelles", alors que (53) immigrants clandestins de différentes nationalités "ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar et Adrar", rapporte également le communiqué.

ADMINISTRATION

3 mots-clé de Bedoui : Célérité - Efficacité - Transparence

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé jeudi à Alger, que ses services "ne ménageront aucun effort en vue d'assurer un environnement administratif propice", en consécration du principe "de la proximité de l'administration du citoyen".

Répondant à une question posée par le député Hakim Berrilors lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Said Bouhadja, président de l'APN, le ministre a indiqué que ses services "ne ménageront aucun effort, en vue d'assurer un environnement administratif propice et intégré, répondant aux attentes des citoyens, soulignant

que cette démarche vient en consécration du principe de "rapprochement de l'administration du citoyen".

En application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministère a engagé des réformes structurelles, visant la création de nouveaux modes de gestion, caractérisés par "la célérité, l'efficacité et la transparence", notamment à travers l'introduction de moyens modernes dans le Service public, a déclaré M. Bedoui.

Ces réformes "coïncident avec les mesures prises pour l'assouplissement des procédures administratives et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens et les instructions données aux autorités locales pour la prise en charge de leurs préoccupations", a-t-il dit. Au sujet des structures administratives de la wilaya de Batna, M. Bedoui a fait part de la disponibilité de locaux administratifs "acceptables", citant à cet effet l'Assemblée populaire de wilaya qui



dispose d'un siège "décent" doté de tous les moyens "nécessaires". Même constat pour le siège de la commune de Barika, poursuit le ministre, où les services administratifs travaillent dans "des conditions relativement acceptables", notamment après le transfert des bureaux et des guichets vers l'ancien siège du tri-

bunal, après son réaménagement, qui a permis de réduire la surcharge. Quant au siège de la daïra d'Ouled Sellam, les citoyens des trois communes de cette daïra sont pris en charge actuellement au niveau du siège de la daïra de Ras El-Aioum, en raison de sa proximité géographique, a précisé le ministre.

TOURISME

Oran : ouverture de la 9^e édition du Salon international du tourisme "Siaha"

La 9^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports et de l'équipement hôteliers (SIAHA), a été inaugurée jeudi, au Centre des conventions d'Oran, par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri.

Quelque 200 exposants prennent part à cette édition, organisée sous le slogan "Le tourisme, une valeur sûre pour un développement durable", avec la participation de plusieurs pays étrangers comme la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Thaïlande, les Emirats Arabes et l'Espagne.

Cette édition de quatre jours vise à promouvoir le tourisme d'accueil, la destination Algérie et des produits de l'été 2018, ainsi qu'à favoriser les rencontres et les échanges entre opérateurs algériens et leurs homologues étrangers, à faire connaître les atouts touristiques nationaux et à exposer de nouveaux produits, soulignent les organisateurs.

Le Salon se veut un espace permettant aux professionnels du secteur de se faire connaître, promouvoir leurs produits auprès d'autres professionnels de tous secteurs confondus mais aussi auprès du grand public, a-t-on noté.

"Ce salon est une valeur ajoutée pour la ville d'Oran, retenue pour abriter les Jeux Méditerranéens de 2021 et dont les projets hôteliers sont en nette augmentation", a-t-on souligné ajoutant que l'événement vise à "participer au développement du secteur hôtelier en Algérie et particulièrement à Oran avec le nombre important de projets en cours de réalisation".

Cet événement réunit les différents acteurs de la chaîne touristique (tourisme, voyages et transports), avec la participation d'agences de voyage, des tour-opérateurs, des hôtels et chaînes hôtelières, les banques et assurances, les centres de loisirs, les écoles de formation aux métiers du tourisme, les compagnies aériennes, maritimes et ferroviaires etc.

D'autres exposants activant dans le domaine du tourisme d'affaire et du MICE (activités touristiques liées au monde des entreprises), du tourisme médical, du tourisme actif et d'aventure, du tourisme culturel ainsi que des concessionnaires de bateaux, des croisiéristes, les offices du tourisme nationaux et internationaux prennent par ailleurs part à ce salon.

M. Bedoui : «Les fusils de chasse en "bon état" seront restitués à leurs propriétaires après enquête»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a indiqué jeudi à Alger que la restitution des fusils de chasse "déposés dans les années 90 par les citoyens auprès des services de sécurité" aura lieu après "enquête obligatoire" pour s'assurer de la moralité et de la crédibilité des concernés.

Intervenant lors d'une séance plénière, présidée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja, en réponse à une question du député Boualem Bousmaha sur les mesures prises pour la restitution des fusils de chasses à leurs propriétaires, le ministre a affirmé que l'opération de restitution est organisée "dans le cadre de l'application des dispositions du décret 98-96 du 18 mars 1998, fixant les modalités d'application de l'ordonnance 97-06 relative au matériel de guerre, armes et munition" ajoutant que la première étape de cette opération concerne "la restitution des armes en bon état à leurs propriétaires identifiés, et ce après l'enquête obligatoire des services de sécurité pour s'assurer de la moralité et de la crédibilité des concernés".

A ce propos, le ministre a fait savoir que "l'arme est restituée à son propriétaire ou à ses ayants droits en cas de décès ou à son tuteur légalement habilité en cas d'incapacité physique ou morale, en vertu des décisions de restitution établies par les walis après approbation de la commission de sécurité de la wilaya".

Il a précisé que la restitution n'est pas tributaire de la présentation du permis de possession étant donné que les services de wilyas se charge de la régularisation ultérieure". La deuxième étape concerne les fusils de chasse devant être "remplacés

et l'indemnisation des propriétaires non habilités à les détenir", a fait savoir M.

Bedoui, ajoutant que cette opération intervient "après évaluation de l'état de l'arme ou la confirmation de l'impossibilité de la restituer à son propriétaire en raison de sa perte, la dégradation de son état ou son affectation dans le cadre de la lutte contre le terrorisme".

Dans ce cas "elle sera remplacée par une autre qui correspond à celle d'origine", a-t-il ajouté encore.

Concernant le propriétaire de l'arme, ses ayants droits en cas de décès ou son tuteur légalement habilité en cas d'incapacité physique ou morale, suivant l'avis de la commission de sécurité de wilaya, à partir des résultats de l'enquête des services de sûreté, le ministre a précisé qu'il est procédé dans ces cas à "l'estimation approximative du fusil pour une indemnisation financière".

Après avoir rappelé que le dépôt de fusils de chasse par les citoyens auprès des services de sécurité en 1992 et 1993 était "une mesure préventive afin d'éviter la prise par les groupes terroristes et leur usage dans leurs attaques", M. Bedoui a souligné que leur restitution a été décidée compte tenu du "rétablissement de la sécurité et la stabilité grâce à la politique de la Réconciliation nationale initiée par le Président de la République", mettant en avant la poursuite de la lutte contre toute menace à la sécurité des citoyens et aux biens.

"Le nombre d'armes déclarées s'élève à 1185 unités dont 592 ont été régularisées à travers la délivrance de permis de possession, tandis que 161 armes ne portent pas de numéro de série.

Ces armes feront l'objet d'un traitement et de régularisation à travers l'activation

des mesures d'expertise balistique, conformément aux dispositions du décret 98-96, définissant les modalités d'application de l'ordonnance 97-06, relative au matériel de guerre, aux armes et munition", a indiqué le ministre.

Il a soutenu, dans ce sens, que plusieurs de ces armes "ne comportaient pas de numéros de série à la date de dépôt".

En application des dispositifs en vigueur et dans le but de "relancer" l'opération de restitution, des instructions ont été données aux walis pour la "restitution des armes ne comportant pas de numéros de série à leurs propriétaires identifiés, et ce après leur enregistrement auprès des services de sécurité", a expliqué M. Bedoui.

Il a ajouté que "l'opération d'identification des autres armes se poursuit toujours et de manière intense à travers l'exploitation des fichiers d'armes élaborés par les wilyas et les informations contenues dans les requêtes introduites par les citoyens ainsi que toutes les données disponibles".

En vue de procéder à "un examen au cas par cas" et à "la prise en charge les difficultés enregistrées", une "cellule interministérielle a été mise en place au niveau du ministère pour assurer la coordination entre les différents intervenants dans la mise en œuvre des mesures de restitution et de suivi de leur application avec la prise en charge des difficultés pouvant en découler", a fait savoir M. Bedoui ajoutant que des cellules ont été mises en place au niveau des wilyas pour assurer un "suivi permanent" de cette opération en coordination avec les différents services concernés.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M. TEMMAR, L'A AFFIRMÉ : **Logements AADL: «Vers la relance des chantiers à l'arrêt dans plusieurs wilayas»**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, jeudi, que les chantiers des logements AADL à l'arrêt dans certaines wilayas, en raison de la lenteur de certains entrepreneurs notamment étrangers, seront relancés.

Des rencontres sont prévues avec les entrepreneurs choisis pour la relance de ces chantiers à travers 20 wilayas, a indiqué le ministre, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales.

A une question du député Seloua Laaloui du Rassemblement national démocratique (RND) sur les mesures prises pour mettre fin à la lenteur des chantiers AADL dans la wilaya de Souk Ahras, M. Temmar a précisé que le retard ne concernait pas uniquement cette wilaya mais une vingtaine de wilayas, affirmant que ce retard sera rattrapé, à travers la relance de tous les chantiers.

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'un programme de réalisation de 2300 logements de type location-vente, dont 1500 unités dans la commune de Souk Ahras où le taux de réalisation du chantier n'a pas dépassé 8%, a-t-il fait savoir.

L'AADL a adressé une mise en demeure à l'entrepreneur en charge du chantier, a-t-il précisé, soulignant la prise des procédures légales nécessaires à son encontre, s'il ne se conformait pas à cette dernière.

Pour ce qui est du retard accusé dans la réalisation de

300 logements dans la commune de Sedrata dans la même wilaya, le ministre a indiqué que cela était dû à l'attribution de la société chinoise en charge du projet, ce qui a contraint l'agence AADL à résilier le contrat et à choisir un autre entrepreneur qui a été vivement appelé à rattraper le retard.

S'agissant du projet des 500 logements AADL dans la commune de Medaourouche qui a également accusé un retard de réalisation, M. Temmar a précisé que le retrait de la société turque en charge de la réalisation a contraint l'agence AADL à négocier avec des sociétés nationales pour relancer le projet, ajoutant que l'agence attend l'aval du conseil du gouvernement pour lancer les travaux de ce chantier.

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.700 logements, hissant ainsi le nombre des logements AADL en cours de réalisation dans la wilaya à 4.000 unités, alors que 4.570 souscripteurs se sont acquittés de la première tranche du coût du loge-



ment, précise le ministre.

Les 570 souscripteurs restants dont les logements n'ont pas encore été programmés seront pris en charge au sein du quota réservé à cette wilaya en 2019, a-t-il poursuivi, réitérant l'engagement de l'Etat à assurer un logement aux souscripteurs ayant payé la première tranche. A une question du député Messaoud Amraoui (Union Nahda-Adala-Bina) sur le retard accusé dans la réalisation de 800 logements AADL prévus à Biskra, le ministre a rappelé que cette wilaya avait bénéficié d'un programme pour la réalisation de 2.200 logements AADL. S'agissant du retard accusé dans la réalisation de 800 logements à l'ouest de Biskra dont le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas 9%, M. Tem-

mar a expliqué que ce retard était dû à l'attribution de l'entrepreneur qui a été remplacé par un autre entrepreneur national, après la résiliation de son contrat, ajoutant que son département attend l'aval du conseil des ministres pour achever ce programme.

Concernant le logement public aidé (LPA), le premier responsable de l'Habitat a relevé un déphasage entre le règlement des aides dans le cadre de la Caisse nationale du logement (CNL) et le rythme de réalisation de ces logements, précisant que le décret exécutif de janvier 2018 fixant les niveaux d'aides directes de l'Etat pour l'acquisition d'un logement rural ou individuel permettait de conférer davantage de rigueur à la réalisation des projets.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, HASSAN MERMOURI : **«Faire de l'Algérie une destination touristique d'excellence»**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri, a souligné, jeudi à Oran, que son département s'attelle à promouvoir sur les marchés internationaux la destination Algérie comme produit touristique d'excellence.

Dans son allocution d'ouverture à l'occasion d'une journée d'étude "Promotion du secteur du tourisme à Oran: réalité et perspectives", le ministre a indiqué que son département s'attelle, dans le cadre de sa stratégie actuelle, à "promouvoir sur les marchés internationaux la destination Algérie comme produit touristique d'excellence et à prendre en charge une demande nationale interne en constante évolution".

Dans ce contexte, il a annoncé que, durant l'année écoulée, il a été enregistré quelque 133 millions estivants en Algérie.

M.Mermouri a, par ailleurs, indiqué que la démarche adoptée par son ministère repose sur plusieurs "axes complémentaires" visant "le soutien de l'investissement pour rattraper le retard accusé par le secteur et la valorisation de la destination Algérie en améliorant son attractivité et sa qualité pour être conforme avec les standards internationaux".

Par ailleurs, le ministre a rappelé que dans la wilaya d'Oran, quelque 170 projets touristiques ont été validés pour offrir une capacité d'accueil dépassant les 26.000 lits et créer 10.000 nouveaux emplois.

Le ministre a rappelé que parmi ces projets, 88 d'entre eux enregistrent des taux d'avancement de leurs travaux dépassant les 50%, ce qui laisse supposer qu'ils rentreront en service "dans les deux prochaines années", a-t-il indiqué.

"Ces acquis permettront à la wilaya d'Oran de devenir une métropole méditerranéenne incontournable", a-t-il souligné. M.Mermouri a également souligné que la capitale de l'Ouest du pays dispose de neuf zones d'expansion touristique (ZET) totalisant une surface de 1.727 has destinés à abriter des projets d'investissement touristique.

"Nous sommes en train de régler les dernières dispositions administratives avant de donner le feu vert pour la distribution de ces assiettes foncières", a-t-il précisé, tout en insistant sur les critères de la qualité et de l'excellence notamment en matière d'investissement dans le facteur humain et dans la formation d'une main d'œuvre qualifiée à même d'affronter la concurrence nationale et internationale dans les domaines des services, des techniques du marketing et de l'utilisation intensive des TIC.

Cette journée d'études, organisée par l'APW d'Oran, comporte plusieurs interventions et communications consacrées à diverses thématiques comme "Services touristiques et communication", "Défis du marketing et de la commercialisation du produit touristique", "Apport de la société civile dans la promotion du tourisme".

Il est à noter que le ministre du tourisme et de l'artisanat inaugurera le salon international du tourisme, dont la 6ème édition se tient au Centre des conventions d'Oran, comme il inspectera et lancera plusieurs projets relevant de son secteur.

APS

GRÈVE DES ENSEIGNANTS LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHABRIT A RASSURÉ LES ÉLÈVES : **«Toutes les mesures sont prises pour garantir aux élèves leur droit constitutionnel à l'enseignement»**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a rassuré jeudi les élèves, en affirmant que "toutes les mesures sont prises" pour leur garantir leur droit constitutionnel à l'enseignement.

"A vous de travailler, d'être assidus. A nous de garantir l'encadrement nécessaire et de vous assurer que nous tiendrons compte de la complexité de la situation qui vous a été imposée", a-t-elle écrit dans un message adressé aux élèves et à leurs parents publié dans les réseaux sociaux, en réaction aux différents mouvements de grève enclenchés par les syndicats, dont le CNAPESTE (le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation) qui a entamé une grève illimitée depuis le 30 janvier dernier.

Pour la ministre de l'Education, il est tout à fait clair que "les élèves ne peuvent payer le prix d'une surenchère syndicale qui fait fi des lois de la République".

Rassurant par la même occasion les parents, elle a estimé que "malgré les dangers que font peser sur l'école publique gratuite, les grèves longues et à

répétition, nous saurons tout mettre en œuvre pour garantir la continuité des apprentissages et défendre les intérêts de nos enfants".

Elle a salué "les efforts fournis par les parents et leur sens de la responsabilité, particulièrement la FNAPE et l'ANPE pour leur accompagnement des élèves et la sensibilisation des enseignants".

Tout en exprimant, également, sa sensibilité quant à la situation "stressante" que les élèves ont eu à subir, Mme Benghabrit a souligné que son ministère a déployé "tous les efforts possibles", pour leur éviter de vivre une telle situation, rappelant les séries de rencontres "marathonniennes" jusqu'à des heures tardives de la journée avec les syndicats du secteur dont le CNAPESTE, rencontré dans le cadre de réunions bilatérales et groupées.

"Jusqu'à la veille du déclenchement de la grève illimitée, j'ai personnellement rencontré le coordonnateur du CNAPESTE avec certains des membres du bureau national, pour les dissuader de recourir à cette action extrême, en vain", a-t-elle écrit.

"J'ai conscience que vous êtes dou-

blement pénalisés: non seulement vous n'avez pas eu cours pendant un certain temps, mais vous constatez que vous accumulez les retards alors que vos camarades qui ont les moyens suivent des cours particuliers", a déploré le ministre, relevant l'existence des lois de la République qui obligent la garantie d'une scolarité "apaisée".

S'adressant par ailleurs aux fonctionnaires du ministère de l'Education, Mme Benghabrit a fait savoir que son département ministériel consent des efforts pour résoudre les problèmes socio-professionnels qui peuvent l'être, améliorer les conditions de travail et améliorer leurs compétences professionnelles, étape, qu'elle a qualifiée, d'essentielle pour aller vers une école de qualité.

Selon elle, la situation actuelle apprend au ministère l'urgence de cibler, dans la formation continue mais également dans la formation initiale des ENS, "les dimensions relatives à l'éthique et à la morale, liée au métier de l'enseignant dans ses rapports avec les élèves et avec la réglementation et au droit auquel tout fonctionnaire doit se conformer".

ENERGIE

Sonelgaz: Réalisation de 34.000 km de réseau électrique et 3.000 km de réseau de gaz d'ici à 2027

La Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a établi un important programme décennal (2017-2027) portant sur la réalisation de plus de 34.000 kilomètres de réseau électrique, 300 postes d'électricité ainsi que plus de 3.000 km de réseau pour le transport de gaz vers à travers le pays, a annoncé jeudi à Bouira le Président-directeur général (PDG) du Groupe, Mohamed Arkab.

"Nous avons tracé un important programme décennal allant de 2017 à 2027.

Il porte essentiellement sur la réalisation de plus de 34.000 km de réseau électrique à travers le pays, ainsi que 300 postes d'électricité et plus de 3.000 km de réseau pour le transport de gaz vers les différentes localités du pays", a indiqué M. Arkab, lors d'un point de presse tenu en marge d'une réunion de travail avec le wali de Bouira, Mustapha Limani et les directeurs de l'exécutif de la wilaya.

Le PDG du groupe Sonelgaz s'est déplacé à Bouira sur invitation de M. Limani en vue de débattre et de lever les différentes contraintes freinant le processus de développement dans cette wilaya du centre du pays.

"Je suis venu sur invitation du wali pour tenter de booster le développement local et surtout trouver des solutions aux contraintes existantes afin de permettre la réalisation et la livraison des projets en cours dans cette wilaya", a-t-il déclaré.

Interrogé par des journalistes sur les projets attendus pour palier aux déficits enregistrés à travers le pays en terme d'électricité, le responsable a répondu que deux centrales électriques sont en cours de réalisation et seront livrées d'ici à 2027. Elles permettront la production de 8.000 méga watt additionnel.

"La Sonelgaz continue à se développer et à accompagner le processus d'industrialisation du pays, et cela constitue un challenge pour nous.

Nous devons être à la hauteur de ces aspirations en vue d'accompagner tous les différents secteurs dans le développement comme la dotation des périmètres agricoles irrigués en énergie électrique, ainsi que les zones industrielles", a-t-il souligné. Dans la wilaya de Bouira, trois postes de distribution publique du gaz (DP) seront livrés d'ici à la fin juin 2018 pour le raccordement de 2.500 foyers à Ighil Nath Amzer, dans la commune d'Ahnif (Est), ainsi que dans la commune El-Mokrani et de Zbarbar (Ouest), a fait savoir le PDG de la Sonelgaz.

Il n'y a pas de problème de financement pour ces projets, a assuré M. Arkab, ajoutant qu'il n'y aurait pas de gel de projet, mais une priorisation des ouvrages pouvant drainer beaucoup de foyers. Au sujet des énergies renouvelables, le responsable a déclaré : "Il s'agit d'un dossier intéressant, qui est à l'ordre du jour des programmes de la Sonelgaz pour réduire la consommation en gaz.

"Le renouvelable vient en substitution de l'utilisation du gaz naturel. Tout kw/h ou méga watt/heure utilisé en énergie renouvelable va être directement et étroitement lié à la réduction de l'utilisation du gaz", a encore expliqué le PDG du Groupe. "L'Algérie dispose de 354 méga watt produits à base des énergies renouvelables sur les 22 centrales réparties sur le territoire national. Cette production a permis de renforcer le réseau national et de réduire la consommation en gaz naturel", s'est-il félicité.

Pour ce qui est du recouvrement des créances de la société au niveau national, le responsable a assuré que le plan d'action établi pour le recouvrement de ces créances est en cours d'exécution et tout marche bien notamment à Bouira.

Selon les statistiques fournies par M. Arkab, la wilaya de Bouira a atteint un taux de couverture en matière d'électricité de 98 % et 78 % pour le gaz, dépassant ainsi la moyenne nationale (gaz) qui est de 58 %.

Concernant une éventuelle augmentation des tarifs de l'électricité, M. Arkab a affirmé qu'il s'agit d'un sujet qui n'est pas du tout à l'ordre du jour, précisant que cela dépend certains paramètres examinés par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

RAFFINAGE DU PÉTROLE À L'ÉTRANGER

Guitouni : Sonatrach procèdera cette année à la première opération

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a révélé, jeudi à Alger, que le Groupe Sonatrach procèdera cette année au raffinage du pétrole brut à l'étranger, première opération du genre depuis plusieurs années.

Sonatrach n'a procédé, depuis des années, à aucune opération de raffinage à l'étranger en raison de la conjoncture économique, en ce sens que l'importation du produit fini était moins coûteuse que le traitement, a indiqué M. Guitouni lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Saïd Bouhadja.

A ce propos, le ministre a fait état de l'importation de 2,96 millions de tonnes de carburant pour un montant de 1,583 milliards de dollars en 2017 contre 3,06 millions de tonnes pour 1,348 milliards de dollars en 2016.

Expliquant que le traitement du pétrole brut à l'étranger est une opportunité à saisir s'il est rentable économiquement par rapport à l'importation, en prenant en compte les prix des produits pétroliers sur le marché international, le ministre a précisé que l'objectif actuel du raffinage du pétrole brut à l'étranger est d'importer uniquement les produits qui manquent au marché local, en l'occurrence le diesel et l'essence. Les autres types de carburants, à l'instar du GPL, Nafta et le Fuel, font l'objet d'opération d'échange ou de troc



avec le propriétaire de la raffinerie, vu leur grande disponibilité en Algérie, en contrepartie d'essence et de gasoil car les coûts de leur transport à l'intérieur du pays font que la transaction n'est plus rentable pour nous, a poursuivi le ministre.

Tous ces détails sont expliqués dans le cahier de charges, a-t-il indiqué, précisant que ces éléments sont essentiels pour l'offre de traitement.

Rappelant que les prix des produits pétroliers répondent sur le marché international à la règle de l'offre et de la

demande, le ministre a indiqué que l'importation de gasoil et de l'essence se fait à travers des appels d'offres à durée limitée dans le temps, et partant le marché peut faire l'objet de fluctuations en raison de la hausse des prix du carburant sur le marché internationale, plusieurs fois durant l'année.

Le raffinage du pétrole brut est une opération destinée à faire face aux fluctuations des prix du carburant sur le marché international vu que le pays s'acquitte annuellement des frais de transport et de raffinage du pétrole.

EXPORTATION

L'Algérie a des atouts pour devenir d'ici cinq ans un pays exportateur hors hydrocarbures

L'Algérie a des atouts qui lui permettront de devenir d'ici cinq ans un pays exportateur hors hydrocarbures, a indiqué, jeudi à Tizi-Ouzou, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL).

Rencontré en marge d'une conférence sur "les opportunités, enjeux, cadre juridique et facilités pour la création d'une forme juridique pour les activités artisanales", organisée par l'espace de promotion des investissements (EPI) à la maison de la culture Mouloud Mammeri, Nasri Ali Bey a expliqué que les mesures engagées par l'Etat algérien et les spécificités nature du pays, permettront à l'Algérie "de développer l'exportation dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures." "Le secteur de l'agriculture est l'un de ces atouts qui permettront d'at-

teindre cet objectif", a cité, entre autres exemples, M. Nasri, qui a toutefois souligné la nécessité d'organiser en amont l'exportation des produits agricoles par "la planification et la connaissance des marchés demandeurs et des produits qui vont apporter une valeur ajoutée." "Dans ce secteur, il y a lieu de mettre en valeur un atout non négligeable de l'Algérie en matière d'agriculture dont une terre non polluée qui permet de lancer l'agriculture biologique, notamment celle du sud, la précocité et l'arrière saison", a-t-il dit.

Et de préciser "nous avons en face de nous une Europe qui est sous le gel pendant six mois et qui importe 60 milliards de dollars de ce type de produits, or en agriculture nous n'exportons globalement, et en incluant les dattes, que 50

millions de dollars" a-t-il relevé. Sur ce même sujet, le président de l'ANEXAL a observé que sur le marché européen, celui français pour ne citer que ce pays, compte une communauté de plus de 4 millions d'Algériens qui sont demandeurs des produits de leur pays.

S'agissant des autres activités, ce même exportateur a indiqué que "l'Algérie commence à réaliser de manière sensible des exportations dans les produits manufacturés, dont l'électroménager ou on a réalisé en 2017 près de 35 millions de dollars et des câbleries électriques.

En outre, nous sommes entraînés à enregistrer une progression dans l'exportation des produits industriels," a relevé M. Nasri. Des efforts doivent encore être fournis pour équilibrer la balance commerciale et

celle des services, a-t-il ajouté, avant de souligner que "l'Etat algérien est passé de la volonté politique à encourager l'exportation hors hydrocarbures à une prise en charge effective sur le terrain de l'exportation par, entre autres, la mise sur pied de groupes de travail au niveau de différents ministères impliqués (Industrie, Agriculture développement rural et pêche, Transports) et d'un comité au niveau du premier ministère."

"Il est donc attendu des exportateurs de s'organiser pour définir comment intégrer le marché extérieur, et savoir ce qu'on doit faire, pour quel marché et sur quelle filière intervenir pour exporter", a-t-il souligné, notant que la recette des exportations hors hydrocarbures, réalisé en 2017, est d'environ 1,9 milliard de Dollars.

BANQUES

La Banque extérieure d'Algérie se lance dans la commercialisation de la Master Card

Le Président directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), Semid Brahim, a annoncé, jeudi à partir de Blida, le lancement de la commercialisation de la Master Card par sa banque, pour la première fois en Algérie.

La BEA est la première banque algérienne à se lancer dans la commercialisation de la Master Card, un nouveau produit accessible à tout client détenteur d'un compte en devises, a indiqué M. Semid dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, à Blida.

"Ce nouveau produit bancaire est disponible en deux offres, la Master

Card Elite et la World Elite Mastercard", a-t-il ajouté, signalant qu'il s'agit d'offres uniques en Algérie, voire même en Tunisie et au Maroc.

Cette prestation profitera également aux hadjis algériens qui auront à disposition des cartes prépayées, dès la prochaine saison, à même de leur permettre de disposer d'un mécanisme d'auto-financement, "de loin plus efficace et plus sécurisé que l'usage de l'argent liquide", a souligné le même responsable. Par ailleurs, le PDG de la BEA a annoncé l'ouverture programmée en "décembre prochain" de deux agences ou trois de la BEA en France, et ce en application des instructions du Premier ministre portant ouverture d'agences

bancaires à l'étranger, a-t-il précisé.

L'inauguration, jeudi, d'une agence de la BEA à Blida est inscrite au titre d'un plan d'action inscrit pour cette année 2018, visant l'ouverture de cinq agences (en mars), puis à Oran (mai), outre une agence et une direction régionale à Ain Defla (en juillet).

Pour ce qui est des projets de cette institution financière, il a cité la réalisation programmée d'une direction régionale et d'une agence à Tipasa, une agence à Cherchell, et un bâtiment à Beb Ezzouar, qui englobera une agence et une direction générale mondiale par intérim.

HAUSSE DES PRIX DES DÉRIVÉS LAITIERS Le ministère du Commerce a lancé une enquête auprès des producteurs

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a affirmé, jeudi à Alger, que son département a lancé une enquête auprès des grands producteurs du lait pour déterminer les raisons la hausse des prix de certains produits dérivés.

Répondant à la question du député Hassan Laribi (Alliance Adala-Ennahda-Bina) sur les raisons des augmentations "anarchiques" des prix de certains produits de large consommation, le ministre a précisé que le suivi permanent sur le terrain par les services du ministère montre que les augmentations enregistrées récemment n'ont pas touché les produits de large consommation mais plutôt certains produits dont les dérivés du lait, précisant que son département a réagi en lançant une enquête auprès des producteurs.

A une autre question du député Djamel Kigane du parti Rassemblement national démocratique (RND) sur les raisons de la hausse des prix des produits de large consommation, M. Benmeradi a affirmé que les mesures nécessaires seront prises en cas de dépassements signalés concernant les prix des produits laitiers, rappelant, dans ce sens, que



ces produits sont interdits depuis longtemps d'importation. Pour ce qui est de la hausse des prix des légumineuses, M. Benmeradi a déclaré que cette hausse est induite par l'augmentation des prix de ces produits sur le marché mondial, d'autant que leur production en Algérie est quasi inexistante. "Cependant, le marché local n'a connu aucune perturbation dans l'approvisionnement de ces produits ni dans la distribution" a fait

savoir le ministre, soulignant que le choix de l'Algérie de se diriger vers la céréaliculture à l'instar des lentilles va contribuer à améliorer l'approvisionnement du marché.

M. Benmeradi a ajouté, à l'adresse des deux députés, que les services du contrôle extérieur veillent au strict respect des prix réglementés ou plafonnés, exclus de la libéralisation des prix en 2003. Concernant les autres produits de consommation, a ajouté le ministre, leurs prix

restent soumis à la loi de l'offre et de la demande mais conformément aux règles de la concurrence libre et loyale. L'entrée en vigueur de la loi de Finances 2018, dans son volet relatif à l'augmentation des droits de Douanes et de taxe intérieure de consommation (TIC) sur certains produits, a contribué à la hausse des prix des produits en question, a affirmé le premier responsable du secteur, ajoutant que ces hausses ne constituent aucunement un fardeau pour le consommateur vu qu'elles touchent les produits non essentiels.

Saluant les efforts de l'Etat visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à assurer la stabilité de l'économie, M. Benmeradi a fait savoir que 6 milliards de DA ont été dépensés durant les trois dernières années du Fonds de compensation des frais de transport au Sud du pays, outre 12 milliards de DA entre 2011 et 2017 pour subventionner les prix du sucre et de l'huile.

ALGÉRIE - TUNISIE Réunion du Comité énergie algéro-tunisien les 26 et 27 février à Tunis

La réunion du Comité bilatéral Energie algéro-tunisien se tiendra les 26 et 27 février en cours à Tunis, a indiqué jeudi le ministère de l'Energie. Cette réunion sera coprésidée par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouin, et le ministre tunisien de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Khaled Kaddour. Les discussions porteront sur l'état d'avancement et de développement des projets et des contrats en cours et sur les opportunités de coopération futures, souligne la même source. Ce Comité bilatéral regroupe les représentants des ministères et des entreprises énergétiques des deux pays qui se réunissent périodiquement et alternativement à Alger et à Tunis.

La réunion du Comité est précédée par celle des experts pour examiner l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie dont les hydrocarbures.

Pour rappel, lors de la dernière réunion du Comité bilatéral tenue en 2017 à Alger, il avait été notamment question d'optimiser davantage les capacités d'exploitation des interconnexions électriques entre les deux pays, d'examiner la possibilité d'augmenter le seuil de transit de l'énergie et de développer les échanges commerciaux d'électricité ainsi que les échanges d'expérience en matière de raccordement des régions isolées et frontalières en électricité et en gaz.

Le Comité avait noté avec satisfaction le bon fonctionnement des lignes d'interconnexion électriques suite à la mise en service en 2014 de la ligne 400 kV Cheffia (Algérie)-Djendouba (Tunisie). Lors de cette rencontre à Alger, les deux parties avaient également abordé les perspectives de coopération dans le domaine de la production des hydrocarbures et l'exploration dans des blocs libres du domaine minier dans les deux pays. Le groupe Sonatrach et la société tunisienne des activités pétrolières (Etap) avaient créé en 2003 une société algéro-tunisienne "Numhyd" qui active essentiellement dans l'exploration, la production du pétrole et du gaz en Algérie et en Tunisie. Il avait aussi été question de l'approvisionnement de la Tunisie en produits énergétiques dont notamment en Gaz de pétrole liquéfié (GPL) et en gaz butane dans les villes frontalières ainsi qu'en gaz naturel.

La wilaya de Blida 4^e source de revenus du Trésor de l'Etat à l'échelle nationale

La wilaya de Blida est la 4^{ème} source de revenus du Trésor de l'Etat public à l'échelle nationale, a révélé jeudi le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia. Dans un point de presse, tenu en marge d'une visite d'inspection à de nombreuses structures relevant de son secteur dans cette région du centre, M. Raouia a déclaré que la wilaya de Blida est considérée comme "le 4^{ème} pourvoyeur de revenus du Trésor de l'Etat", car, a-t-il dit, il s'agit d'une wilaya agricole et industrielle d'importance, avec de grands investissements économiques.

Le ministre a signalé, en outre, un "développement et une amélioration" futures dans le rendement réalisé dans le budget de la wilaya, qu'il a qualifié de "bon et de particulier" et ce, grâce, a-t-il dit, à l'ouverture et la modernisation des institutions finan-

cières et leur équipement avec un système informatique efficace, parallèlement aux facilitations introduites en matière de fiscalité.

Il a estimé que cette première visite de terrain à Blida sera suivie par d'autres visites similaires à d'autres wilayas, soulignant qu'il est "très important d'ouvrir des centres d'impôts et bancaires de proximité, au vue de leur contribution dans la relance de l'économie nationale".

Durant cette visite de travail dans la wilaya, le ministre des Finances a procédé à l'inauguration de centres d'impôts de proximité à Blida, Mouzaia, Boufarik et Ouled Aich, une agence de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) à Mouzaia et une agence de la Banque extérieure d'Algérie à Blida.

IMPÔTS/LE MINISTRE DES FINANCES, M. RAOUIA : Des «sommes énormes» introduites dans les banques à partir du marché parallèle grâce aux mesures des services publics

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a dévoilé, jeudi à partir de Blida, que des "sommes énormes" ont été introduites dans les banques à partir du marché parallèle grâce aux mesures engagées par les services publics, prévoyant un "meilleur résultat" dans le domaine à l'avenir.

Des "sommes énormes" (dont il n'a pas donné le chiffre) ont été introduites dans les banques à partir du marché parallèle, grâce à certaines mesures engagées par les services publics, a souligné M. Raouia dans un point de presse tenu en marge d'une visite d'inspection à de nombreuses structures relevant de son secteur dans la wilaya, estimant, en outre, que la Loi de finances 2018 offre des opportunités aux promoteurs des nouveaux produits bancaires, dits islamiques, dont la mise en œuvre va contribuer à une amélioration dans l'économie nationale.

S'agissant de la note émise mercredi par la Banque d'Algérie, instruisant les banques de donner davantage de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et de l'accès à ces dépôts par les épargnants, le ministre a indiqué que la mesure "fait partie des facilitations offertes aux citoyens dans l'épargne de leurs fonds".

"Certains guichets bancaires ont été à l'origine d'entraves dans le domaine, au motif de la disposition relative à l'origine des fonds notamment, d'où cette note invitant les banques à faire preuve de diligence en matière de mise à disposition des fonds à la clientèle", qui n'est nullement contradictoire avec la loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux, a-t-il ajouté.

A noter que la Banque d'Algérie a adressé mercredi une note aux banques les exhortant à respecter leurs obligations légales en donnant davantage de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et d'accès à ces dépôts par les

épargnants. En conséquence, la Banque d'Algérie a adressé cette note à l'ensemble des banques dans laquelle elle les appelle "à cesser d'exiger, lors de tout dépôt de fonds en caisse auprès de leurs guichets, des justificatifs au-delà de ceux relatifs à l'identité du client dans le cadre des exigences réglementaires en matière de connaissance du client". Le ministre a cité parmi les autres facilitations appliquées par les institutions financières, l'introduction de nouveaux moyens de paiement, parallèlement aux chèques bancaires, dont le paiement en ligne et la carte bancaire.

Un objectif que le ministère œuvre à compléter en 2018, a-t-il dit, par d'autres produits et prestations.

Dans un autre sillage, M. Raouia a souligné que le changement progressif des vieux billets bancaires par de nouveaux, à chaque décennie, est une "chose ordinaire dans le domaine monétaire", et "ne doit pas être interprété autrement".

Interrogé par l'APS à propos de l'ouverture d'agences de la Banque d'Algérie à l'étranger, afin de faciliter les transferts bancaires pour la communauté algérienne résidente à l'étranger, le ministre des Finances a déclaré que la question est "toujours à l'étude", faisant état d'un projet d'ouverture d'agences en France, avant l'élargissement de cette mesure à d'autres pays de l'Europe et de l'Afrique.

Les Algériens résidents à l'étranger auront, également, l'opportunité d'acquiescer un logement, grâce à l'ouverture d'un compte bancaire sous certaines conditions, dans l'attente de l'ouverture d'une agence de la banque d'Algérie, a-t-il ajouté, informant de la tenue dans "les prochains jours" d'une rencontre sur les modalités d'attribution d'un logement pour les Algériens résidents à l'étranger.

"Le système fiscal algérien figure parmi les meilleurs

au monde, car offrant d'importantes facilités" a, par ailleurs, souligné M.

Raouia, assurant qu'il est cité "en modèle" dans de nombreux pays.

Il a cité parmi ces facilitations, le fait que celui qui déclare un chiffre d'affaire de plus de 30 millions de dinars, paye ses impôts une fois par année, induisant ainsi une hausse annuelle dans la fiscalité ordinaire, en dépit d'un recul de l'ordre de 50% dans les recettes du Trésor public, ces dernières années, à cause de la chute des cours du pétrole.

"C'est là une preuve de l'amélioration du rendement de l'administration fiscale", a-t-il estimé, prévoyant, pour l'avenir, un système fiscal "encore plus efficient", grâce à la modernisation du secteur et sa numérisation.

Toujours au titre des avantages assurés par l'actuel système fiscal, le ministre des Finances a fait part d'un "recul dans l'évasion fiscale", assurant que certaines personnes qui étaient "hors système" sont devenues "respectueuses de la Loi dans ses moindres détails".

M. Raouia a aussi affirmé la poursuite de la politique de soutien des revenus faibles et de certains produits alimentaires de base, comme le lait et le pain.

Néanmoins, il a observé que les "prix du carburant sont mondiaux et ils seront déterminés ultérieurement, suivant le contexte".

Durant cette visite de travail à Blida, le ministre des Finances a procédé à l'inauguration de centres d'impôts de proximité à Blida, Mouzaia, Boufarik et Ouled Aich, une agence de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) à Mouzaia et une agence de la Banque extérieure d'Algérie à Blida.

HABITAT EXIGU: Relogement de 160 familles des communes de Dely Brahim et Mahelma (Alger)



Des clés de nouveaux logements publics locatifs (LPL) ont été remis jeudi au profit de 160 familles occupant des habitations exigües dans les communes de Dely Brahim et Mahelma, dans le cadre d'un quota de 6200 logements sociaux octroyés aux 57 communes de la wilaya d'Alger.

Ces 160 familles bénéficiaires du programme LPL sont constituées de 80 familles issues de la commune de Dely Brahim relogées à la cité des 416/2100 logements dans la commune de Douéra et 80 autres de la commune de Mahelma relogées à la cité des 300 logements de Zaatria (Mahelma).

Dans une allocution lors de la cérémonie de remise des clés, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a affirmé que le relogement de ces 160 familles dans des LPL ne s'inscrit pas dans le cadre des grandes opérations de relogement touchant les bidonvilles et l'habitat précaire mais dans le cadre d'un quota de 6200 logements sociaux octroyés aux 57 communes de la wilaya d'Alger au profit des familles occupant des habitations exigües.

Par ailleurs, des décisions d'attribution de logements sociaux ont été octroyées à 15 autres familles, exclues des opérations de relogement d'envergure lancées à Alger depuis juin 2014, et dont les recours auprès de la commission spécialisée ont démontré leur éligibilité au logement social. Dans ce cadre, M. Zoukh a rappelé que la wilaya d'Alger a enregistré depuis 2014 quelque 15000 recours dont près de 1000 ont été acceptés.

SKIKDA: Distribution de 30 logements dans la commune de Salah-Bouchaour

Trente (30) logements sociaux ont été distribués jeudi dans la localité de Slimane Tifouri de la commune de Salah Bouchaour (Skikda) dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire (RHP).

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le relogement des familles bénéficiaires "dans les meilleures conditions" ont indiqué les services de wilaya. Plusieurs quotas de logements ont été récemment distribués dans le cadre du RHP dans la wilaya de Skikda dont deux importantes opérations de relogement de 500 et de 2.000 familles des cités Mecione et Zefaf au chef-lieu de wilaya en septembre et octobre derniers, a rappelé la même source, affirmant que les plus grandes poches de précarité à Skikda ont été éradiquées à la faveur de ces deux opérations. Les opérations de distribution des logements se poursuivront dans la wilaya de Skikda avec la livraison prochaine d'autres lots d'habitat au profit des habitants de plusieurs daïras, notamment ceux des localités Bhiret Toyour, Bouabaz et ceux de la vieille ville, occupants des logements menaçant ruine, ainsi que des demandeurs de logements sociaux, a-t-on ajouté de même source.

APS

CONSTANTINE : Plus de 400 travailleurs non déclarés à la sécurité sociale durant l'année 2017

Les services de l'inspection du travail de la wilaya de Constantine ont enregistré, en 2017, plus de 400 travailleurs non déclarés à la sécurité sociale, employés en majorité dans le secteur privé, assortis de 169 procès-verbaux à l'encontre des entreprises contrevenantes, a indiqué, jeudi, à l'APS, l'inspecteur de wilaya du travail, Rabah Boudraâ.

Sur un total de 55 356 travailleurs affiliés à 7 472 entreprises privées et 11 311 travailleurs affiliés à 48 entreprises mixtes privées (nationale-étrangère) à Constantine, ce même responsable a révélé que 402 travailleurs n'étaient pas déclarés au niveau de la CNAS, et ce, à travers le territoire de la wilaya.

M. Boudraâ a précisé, également, qu'au cours de l'année 2017, l'inspection du travail lo-



cale a recensé 372 travailleurs non déclarés à la sécurité sociale, exerçant dans 331 entreprises privées employant 830 travailleurs, se traduisant par 169 procès-verbaux, ajoutant que les brigades mixtes inspection du travail-CNAS, ont recensé 30 travailleurs non déclarés. L'inspection du travail a effectué, par ailleurs, 9 616 visites sur le terrain, en 2017,

enregistrant 4 714 infractions assorties de 1 726 PV et 4 551 mises en demeure à fait savoir la même source, soulignant que la plupart des infractions relevées concernent l'emploi direct sans passer par l'agence nationale de l'emploi (ANEM), le manque de sécurité et le non-respect des conditions de travail en plus du recours à la main-d'œuvre étrangère.

Malgré toutes les mesures prises par l'Etat pour inciter les employeurs à déclarer leurs travailleurs, notamment s'agissant des mesures incitatives, exemptions et pénalités, prévues par la loi de finances 2016, ce phénomène est toujours observé dans de nombreuses entreprises du secteur privé, a indiqué M. Boudraâ.

Il a insisté, dans ce contexte, sur la "nécessité de sensibiliser les responsables d'entreprises concernant les droit des travailleurs à une couverture sociale tout au long de l'année", assurant que l'inspection du travail a lancé des campagnes de sensibilisation qui cibleront toutes les communes de la wilaya.

Les pénalités mentionnées dans la loi de finances n°1711 de l'année 2016, font état d'amendes oscillant de 200 000 DA à 400 000 DA pour chaque travailleur non déclaré et entre 500 000 DA à 1 million de DA pour chaque travailleur non déclaré en cas de récidive.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Distribution de 160 logements de différentes formules

Un quota de 160 unités d'habitation de différentes formules a été distribué jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Ce lot d'habitation, dont la cérémonie de distribution a été présidée par le chef de l'exécutif local, est constitué de 80 logements publics locatifs (LPL) réalisés au village d'El Hama dans la commune d'El Ksour, ainsi que 80 autres logements promotionnels libres, réalisés par l'Office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI) à proximité de la cité 1044 logements au chef lieu de wilaya. A cette occasion, le wali de Bordj Bou Arreridj, Salah

Affani, a déclaré que plus de 3.450 unités d'habitation seront distribuées à travers plusieurs communes "avant la fin de l'année en cours", précisant qu'un lot de 1.500 logements publics locatifs (LPL) sera "prochainement" livrés au chef lieu de wilaya.

Le responsable a indiqué que le projet de réalisation d'un quota supplémentaire de 1.500 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) "était maintenu", rassurant que les travaux de ce chantier seront "bientôt lancés".



NÂAMA : Sortie de la 20^e promotion des contractuels gradés au centre d'instruction de la Gendarmerie nationale de Djenine-Bourzeg

Une cérémonie de sortie de la 20^e promotion de contractuels gradés a été présidée, jeudi au centre d'instruction de la Gendarmerie nationale "Bouchikhi Abderrahmane" dans la commune de Djenine Bourzeg (wilaya de Nâama), par le chef d'état major du Commandement régional d'Oran de ce corps, le colonel Griche Bouziane. La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée au nom de la chahida Djedia Gaabi et composée de 398 gendarmes contractuels, a été mar-

quée par la remise de grades et de diplômes aux majors de promotion, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Nâama et de membres de la famille de la chahida et de la famille révolutionnaire. Le commandant du centre d'instruction de la Gendarmerie nationale de Djenine Bourzeg, le Lieutenant-colonel Sahraroui Houari, a indiqué, dans son intervention à l'occasion, que les éléments de la promotion sortante ont suivi une formation théorique et pratique

de six mois adaptée à l'évolution que connaît le système de formation militaire leur permettant d'acquérir de grandes aptitudes. Cet officier supérieur a exhorté les éléments de la promotion sortante à faire preuve d'abnégation et de discipline dans leur vie professionnelle et à mettre en exergue la compétence et la performance qui distinguent les éléments de l'Armée nationale populaire. La cérémonie a été mise à profit pour honorer la famille de la martyre Gaabi Dje-

dia née en 1942 à El Bayoudh (wilaya de Nâama). Ayant reçu une formation en paramédical à Oran et ayant exercé comme infirmière, la chahida rejoignit en 1959, comme secrétaire et infirmière, une katiba de l'Armée de libération nationale (ALN) à Boukhors (wilaya de Saida) et fut appelée Nacéra. Elle tomba au champ d'honneur le 24 septembre 1960 sous les balles des soldats français qu'elle affronta avec une grenade au lieu-dit "Tazlaf" (Saida).

EL TARIF : 5.000 hectolitres d'huile d'olive produits au cours de la campagne oléicole

Une production de 4.704 hectolitres d'huile d'olive a été réalisée, au titre de la campagne oléicole 2016-2017, dans la wilaya d'El Tarf, en légère hausse par rapport à celle de la campagne précédente, a indiqué jeudi le chef de service, chargée de la production et l'appui technique à la direction des services agricoles (DSA). Ce rendement d'huile a été enregistré suite à la trituration de 37.260 quintaux d'olives, a précisé Chanez- Amira Zaidi, signalant une amélioration de la pro-

duction par rapport à la saison 2015-2016, où 3.026 hectolitres d'huile d'olive ont été réalisés. Pas moins de 48.975 quintaux d'olives dont 11.715 quintaux d'olives de table et 37.260 quintaux d'olives à l'huile ont été enregistrés, cette année, sur une superficie productive de l'ordre de 3.012, 75 hectares, a-t-on précisé de même source, indiquant que le rendement moyen d'huile a atteint, quant à lui, 12,6 litres par quintal. Tout en rappelant que la période de trituration s'est

achevée fin décembre dernier, l'accent a été mis sur les efforts de vulgarisation menés par les services agricoles pour préserver l'olivier et permettre l'épanouissement des plus jeunes. S'agissant des prévisions de production inscrits au titre de la prochaine campagne oléicole, la même source rappelle que 6.300 hectolitres d'huile d'olive, avec un rendement à l'hectare de 17 L/q, sont attendus sur une superficie de 6.157,25 hectares, et la production de 46.000 qx d'olives.

LES ACTIVITÉS DE LA BRI D'AIN DEFLA

Un dealer arrêté à Ain Defla et saisie d'une quantité de kif de 70 grammes

Les services de travail de l'anti drogue de la BRI de la sûreté de wilaya d'Ain Defla ont réussi à mettre fin à un dealer, au cours de la semaine passée et saisi une quantité de 70 grammes de kif traité au niveau du chef lieu de la wilaya d'Ain Defla. Effectivement, après avoir eu des informations sur l'activité en question et défini le suspect, les éléments de la brigade anti drogue de la BRI de sûreté de wilaya d'Ain Defla ont capturé un dealer en flagrant délit avec une quantité de kif traité de 40 grammes puis les policiers ont découvert une seconde quantité de 30 grammes jetée par terre sous forme de 14 pièces dans un sac prêtes pour la vente. Il s'agit d'un homme âgé de 40 ans originaire d'Ain Defla qui a été arrêté dans sa voiture après une longue poursuite et surveillance devant son quartier sur le côté ouest du chef lieu de la wilaya. Les policiers ont réussi de mettre fin à ce dealer et saisi une quantité de 70 grammes de kif ainsi qu'une somme d'argent des gains de ses opérations criminelles. Il convient de noter que, après l'achèvement de l'enquête en question, l'accusé a été présenté devant Mr. le procureur à la Cour Ain Defla, qui faisait référence à son tour juge des délits dans le même tribunal en vertu de la procédure de présentation immédiate, où sur elle, le criminel a été jugé pour huit (08) mois d'emprisonnement et une amende.

Salim Ben

Un groupe de criminels arrêté par la BRI de Boumedfaâ et saisie de 1 kg 450 g de kif traité

Les actives des éléments de la recherche et d'intervention affiliés à la BRI de Boumedfaâ dans la wilaya d'Ain Defla, ont renversé un groupe de criminel organisé, composé de six personnes, âgées entre 26 et 44 ans, dont quatre d'entre eux ont été arrêté alors les recherches des deux autres sont toujours en cours qui résident dans la commune de Ahmeur El Ain dans la wilaya de Tipaza. Les policiers ont réussi de saisir durant cette opération 1 kg et 450 grammes de kif traité, ainsi qu'un montant financier de 43.000 dinars des recettes tirées des opérations criminelles. Les éléments de la BRI ont réussi une opération similaire au début de ce mois et mettre fin à un groupe de criminel composé de 04 personnes et saisi une quantité de 1 kg et 320 g de kif traité. Le renversement de ce dernier groupe, s'est réalisé grâce aux efforts fournis des éléments de la BRI de Boumedfaâ qui ont eu des informations sur les activités de ce réseau qui venait de conclure un marché de vente de kif traité, au niveau de la station d'essence d'El Hoceinia à côté de Boumedfaâ, afin d'éviter des poursuites des éléments de la sécurité. Les données ont été toutes exploitées et un plan bien étudié a été lancé pour mettre fin à ce groupe criminel, qui a été aussitôt arrêté, dans une voiture de type Hyundai. Après l'achèvement de toutes les procédures juridiques, les accusés ont été présentés devant le procureur Mr. le procureur de la Cour Miliana, ce dernier les a renvoyés à Mr. le juge d'instruction du même tribunal, où un mandat de dépôt leur a été réservé à leur cause.

S. B.

SÉTIF :

Une tentative de contrebande de 57 pièces archéologiques déjouée à l'aéroport 8-Mai 1945

La brigade de la police des frontières (PAF) de l'aéroport 8-Mai 1945 de Sétif, a déjoué une tentative de contrebande de 57 pièces archéologiques, a révélé, jeudi, le chargé de communication de cette brigade, le lieutenant de police, Zohir Dechache.

Le même responsable a indiqué, à l'APS, que la saisie de ces 57 pièces archéologiques de divers volumes et

formes enfouies dans un sac appartenant à un voyageur, a eu lieu dans la matinée de ce jeudi, au niveau de l'entrée principale de l'aéroport.

Il a précisé, à cet effet, que cette opération a été effectuée après que l'attention des membres de cette brigade a été attirée par des objets soigneusement dissimulés à l'intérieur d'affaires personnelles, afin de ne pas être détectés

par le scanner.

Selon le même responsable, le mis en cause dans cette affaire est un voyageur algérien, âgé d'une cinquantaine d'années, qui se rendait à Marseille (France) avec notamment 13 anciennes pièces de monnaie, 5 balles de différents calibres, 5 morceaux de plomb, deux anneaux en bronze et un en cuivre.

APS

TIARET

Récupération de 30 véhicules volés et trafiqués

Les services de la sûreté de wilaya de Tiaret ont réussi, depuis le début d'année dernière, à récupérer 30 véhicules volés et trafiqués, a-t-on appris jeudi.

Le chef du service de la police judiciaire, le commissaire Samir Guerrab a indiqué, lors d'une conférence de presse, que 21 sur 41 véhicules volés à travers le territoire de la wilaya ont été récupérés en 2017 et dernièrement neuf autres trafiqués et faisant l'objet de falsification de documents et de dossiers de base par des réseaux internationaux spécialisés.

Les neuf véhicules récupérés dernièrement font partie de 50 constituant des affaires enregistrées par les parquets des wilayas de Chlef, Boumerdes et Blida pour être élucidés. Le chef de sûreté de wilaya de Tiaret, le commissaire divisionnaire Abdelhamid Fodhil a souligné, que ses services ont été renforcés dans le cadre du développement des moyens et des méthodes d'enquêtes dans des affaires liées au vol de voitures dont trois véhicules dotés d'appareil de lecture automatique de plaques d'immatriculation, de caméras et de bases



de données permettant de déterminer la position de la voiture recherchée à travers le territoire national. L'appareil dispose d'une capacité d'inspection de 30.000 véhicules/jour. Le même responsable a également fait savoir que ses services ont été dotés d'un nombre considérable de plaques d'immatriculation permettant aux policiers de contrôler la situation sur les routes avec facilité et de gagner du temps. D'autre part, il a signalé une baisse du taux de criminalité dans la wilaya de

Tiaret où plus de 3.380 affaires ont été enregistrées en 2016 contre 3.193 affaires en 2017 dont 1.124 de crimes contre des personnes et 1.302 contre des biens. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, 129 affaires économiques ont été enregistrées l'an dernier dont 59 traitées, a-t-on fait savoir.

En outre, 130 affaires de trafic de drogue ont été traitées et 11 kg de résine de cannabis, plus de 103 grammes de cocaïne et 2.272 comprimés psychotropes ont été saisis durant la même période. Le chef de

sûreté de wilaya a salué, au passage, le rôle du citoyen consistant à informer sur des infractions, des crimes et des accidents à travers le numéro vert où les services de la sûreté de wilaya ont relevé 11.786 appels téléphoniques de dénonciation, d'information et d'appels au secours en 2017.

Il a également valorisé le rôle de la police scientifique pour élucider des affaires dont celle d'homicide d'un ressortissant marocain il y a deux mois où l'auteur de même nationalité a été identifié.

CONSTANTINE :

Saisie de près de 1.200 comprimés psychotropes à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf

Une quantité de 1.164 comprimés psychotropes a été saisie à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine par les services des Douanes, a-t-on appris jeudi des responsables de ce corps constitué.

La prise a eu lieu mercredi soir lors du traitement des passagers en provenance de Marseille (France), a souligné la même source, précisant que le lot de comprimés classés hallucinogènes a été

découvert dans les bagages d'un Algérien, la quarantaine originaire de la wilaya de Skikda.

La marchandise prohibée a été soigneusement dissimulée dans les bagages appartenant au mis en cause qui a été aussitôt arrêté par les éléments des Douanes et transféré vers les services de la police des frontières, a encore précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité com-

pétents pour déterminer l'étendu de ce trafic (8 opérations de saisie de psychotropes effectuées par les Douanes à l'aéroport de Constantine depuis début 2018), a rappelé la même source.

Depuis le début de l'année en cours, les services des Douanes activant à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine ont saisi près de 7.200 comprimés psychotropes dans le cadre de huit (08) opérations distinctes, a-t-en encore rappelé.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER :

Rencontre de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard des enfants

Une rencontre de sensibilisation sur les mécanismes de "lutte contre la violence à l'égard des enfants" a été organisée jeudi à Alger par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger avec la participation de spécialistes dans les domaines sécuritaire, psychologique et éducatif et des associations de parents d'élèves en vue d'examiner les causes et conséquences de ce phénomène et présenter les nouvelles mesures juridiques en matière de protection de l'enfance. Cette rencontre de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et le ministère de l'Éducation nationale

au profit des parents d'élèves et enseignants, vise à expliquer les nouveaux mécanismes mis en place en matière de protection de l'enfance contre la violence à la faveur de la nouvelle loi promulguée en juillet 2015, a précisé le chef de la cellule d'écoute au niveau de la circonscription de Dar El Beida, le lieutenant de police Saoudi Salma, dans une intervention au Centre culturel Ali Maachi, dans la commune de Bordj El Bahri. Mme Saoudi a évoqué l'expérience pionnière de la DGSN en matière de protection de l'enfant, rappelant la création du bureau en charge de l'enfance en 1982, la mise en place de brigades spéciales en 2017 au niveau des

services de la police judiciaire, l'ouverture du numéro spécial 104 pour la dénonciation des cas de violence ou d'enlèvement d'enfants outre l'élaboration d'un plan d'alerte en la matière. La DGSN a également consacré des salles d'enregistrement audiovisuel au profit des enfants victimes d'agressions sexuelles au siège de la Brigade de protection des catégories vulnérables au niveau de la circonscription-est de la police judiciaire de Bab Ez-zouar, a-t-elle ajouté. Les participants à cette rencontre conviennent de l'importance de l'implication des parties concernées (famille, établissements éducatifs, services de sûreté, justice, médias et so-

ciété civile) dans la protection des mineurs contre les dangers qui menacent leur sécurité sur les plans psychologique et physique.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière a été lancée au niveau de plusieurs barrages à l'est d'Alger où des dépliants ont été distribués aux usagers de la route. Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Mehdi El Aichaoui, cadre à la cellule de communication à la Sûreté de wilaya d'Alger, a précisé que cette campagne de sensibilisation avait pour objectif d'ancrer les règles de la sécurité routière et le respect du code de la route chez les usagers de la route.

PENSÉE

A la mémoire de notre cher fils et frère YAZID

Déjà 45 jours passés que tu nous a brusquement quittés et l'on ne se remet toujours pas de ton départ aussi inattendu que traumatisant, on n'arrive pas à s'y faire, tu nous manques.

Chaque jour qui passe on pense à toi et aux magnifiques moments passés avec toi. Tous ceux qui t'ont connu te regrettent et te pleurent encore aujourd'hui. Paix à ton âme fils et frère, que Dieu l'accueille en Son vaste paradis inshallah. Ta famille qui t'aime et qui ne t'oubliera jamais. Toutes nos pensées vont vers toi frère.

Repose en paix, YAZID !



ARGENTINE: Mobilisation d'ampleur contre le gouvernement

Cent mille argentins sont descendus mercredi dans les rues de Buenos Aires pour protester contre les réformes économiques du président de centre-droit Mauricio Macri.

"Le gouvernement méprise les travailleurs et hypothèque le pays en s'endettant", a déclaré à la tribune le chef de file du mouvement, Hugo Moyano, patron du puissant syndicat des camionneurs et principale figure syndicale du pays mettant en avant la perte constante de pouvoir d'achat au moment où les syndicats négocient avec les autorités une hausse de salaires destinée à compenser la forte inflation.

L'opposition menée par l'ex-présidente Cristina Kirchner (2007-2015), affaiblie par les dernières élections législatives d'octobre, a mobilisé ses troupes mercredi, bien que Mme Kirchner et M. Moyano aient longtemps été en conflit.

Les plus démunis des 42 millions d'Argentins souffrent d'une forte hausse des prix. Depuis dix ans, l'inflation annuelle dépasse les 20% dans la troisième économie d'Amérique latine.

En arrivant au pouvoir fin 2015, Macri avait promis d'en finir avec l'inflation. La tâche s'avère plus ardue que prévu pour le président, qui file cependant vers une réélection en 2019, selon les observateurs. Le chômage n'est pas en reste. En effet, il s'est aggravé ces dernières années. Après une récession de 2,3% en 2016, l'économie est repartie de l'avant en 2017, mais la croissance de 2,8% n'a pas notablement amélioré la condition des Argentins.

Le gouvernement table pour 2018 sur une inflation annuelle de 15% (elle était déjà de 1,8% pour le seul mois de janvier). Le président argentin a réagi en lançant une charge, sans les citer, contre les syndicalistes corrompus.

"Nous souhaitons des solutions sans extorsion, sans comportements mafieux", a dit le président. Plusieurs syndicats importants, plus conciliants vis-à-vis du gouvernement, ont refusé de s'associer à la mobilisation de mercredi.

Historiquement, les syndicats ont une grande influence dans la vie politique de l'Argentine, mais sans large union syndicale leur influence se dilue. Alors que la mobilisation contre la réforme des retraites en décembre avait été émaillée d'incidents violents, la protestation de mercredi s'est déroulée dans le calme.



AFRIQUE

L'OMS souligne l'importance d'une meilleure communication pour promouvoir la vaccination

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué mercredi qu'une meilleure communication sur les bienfaits de la vaccination était indispensable pour réduire les décès d'enfants dus à des maladies évitables, soulignant qu'une telle démarche est particulièrement nécessaire sur le continent africain.

Si sur le plan mondial, la vaccination a considérablement réduit le fardeau des maladies infectieuses, dans la plupart des pays africains, des millions d'enfants continuent de mourir de maladies qui auraient pu être évitées grâce aux vaccins, a souligné l'OMS, cité par un communiqué de l'ONU.

Depuis mercredi, des experts de plus de 15 pays sont réunis à Prétoria, en Afrique du Sud, pour établir des directives visant à améliorer la communication sur la vaccination systématique des enfants en Afrique. Co-organisée par le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS et le gouvernement de la Norvège, la réunion doit permettre aux différents experts de passer en revue les conclusions des analyses systématiques faites sur la communication sur les vaccinations et de leurs expériences dans ce domaine.

Plusieurs raisons expliquent le taux insuffisant de couverture vaccinale en Afrique. Certains parents n'ont pas accès à la vaccination en raison de services de santé de mauvaise qualité, de longues distances ou d'un manque d'argent. D'autres ne font pas confiance aux vaccins ou aux professionnels de la santé qui les administrent. Certains ne voient tout simplement pas la nécessité de faire vacciner leurs enfants en raison d'un manque d'in-



formations ou d'une désinformation sur les vaccins et les maladies qu'ils préviennent. "La communication avec les parents sur les vaccinations infantiles est un moyen d'aborder ces problèmes et d'augmenter la couverture vaccinale", a déclaré le Dr Joseph Okeibunor, chercheur en sciences sociales au Bureau régional de l'OMS pour

l'Afrique. Les gouvernements, les agences internationales et les ONG investissent énormément dans la vaccination des enfants, reconnaît l'OMS. Mais pour être efficaces, l'agence onusienne estime que leurs actions doivent se concentrer sur l'amélioration de la communication avec les parents et les soignants.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN INDONÉSIE: 5 morts, 15 disparus

Cinq personnes ont été tuées et 15 sont portées disparues jeudi à la suite d'un glissement de terrain provoqué par l'éboulement d'une rizière qui s'étagait sur une pente de l'île de Java, en Indonésie, selon un nouveau bilan des autorités locales.

Les disparus, des riziculteurs qui récoltaient du riz dans le district de Brebes, dans le centre de Java, ont été ensevelis sous une avalanche de boue et de pierres vers 08H00 (01H00 GMT).

"Le glissement de terrain a enseveli les riziculteurs travaillant dans leur rizière", a déclaré un porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho. Cinq ont été retrouvés

morts et 14 riziculteurs blessés ont été transportés dans un centre de soins proche, selon la même source.

Un précédent bilan faisait état de 11 disparus et 14 blessés. L'accident est survenu après plusieurs jours de pluies diluviennes dans cette région montagneuse, à environ sept heures de route de la capitale Jakarta.

Par précaution, des habitants ont été interdits de pénétrer dans la zone où s'est produit le drame. "Le sol est instable. S'il pleut, cela pourrait être dangereux", a déclaré un responsable local, Apriyanto Sudarmoko, à une chaîne de télévision nationale.

Les glissements de terrain ne sont pas rares dans l'archipel



d'Asie du Sud-Est au climat tropical, propice aux pluies torrentielles et aux catastrophes naturelles. En novembre dernier, au moins 19 personnes

avaient péri dans des éboulements et des inondations provoqués par des pluies diluviennes dans l'est et le centre du pays.

TURQUIE:

Arrestation de 66 migrants illégaux

La gendarmerie turque a arrêté soixante-six migrants clandestins, mercredi soir dans la province d'Izmir (ouest de la Turquie), avant de tenter la traversée de la mer Egée en direction de la Grèce, ont annoncé les services de sécurité.

Ce groupe de migrants illégaux, d'origine syrienne, afghane, irakienne et angolaise, se cachait dans des cabanes de fortune à Dikili où les passeurs les ont emmenés après avoir eu une avarie de moteur de leur embarcation lors de la première tentative de rejoindre l'une des îles grecques voisines des côtes turques.

Plus de mille candidats à l'immigration clandestine ont été interpellés les deux derniers mois 2017 dans le nord du pays frontalier avec la Grèce et la Bulgarie au moment où les traversées de la mer Egée sont devenues plus périlleuses avec les mauvaises

conditions atmosphériques. Selon les autorités turques, plus de 8.000 migrants clandestins ont été interceptés en mer Egée l'année dernière, soit une baisse considérable par rapport aux centaines de milliers de personnes ayant rejoint les îles grecques voisines avant l'entrée en vigueur, en mars 2016, d'un accord entre la Turquie et l'Union européenne pour endiguer le flux migratoire et mettre fin au trafic d'êtres humains.

L'accord prévoit la réadmission de migrants selon le principe "un contre un". Ainsi, pour chaque Syrien reconduit en Turquie, un syrien réfugié en Turquie serait accueilli dans un Etat de l'UE.

La mer Egée est, en raison des courtes distances entre les côtes turques et les îles grecques, l'une des principales voies d'accès en Europe pour les migrants illégaux.

APS



LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU NIGER: Washington s'engage à accorder une aide de 18 millions de dollars



Les Etats-Unis s'engagent à accorder une subvention au Niger d'un montant de dix-huit millions de dollars destinée à financer un Programme de lutte contre le paludisme, pour une durée de cinq ans, a indiqué une source officielle jeudi à Niamey.

Cet appui acquis dans le cadre de l'initiative présidentielle du gouvernement américain de lutte contre le paludisme, est exécuté par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international (USAID), avec pour objectif essentiel de réduire les infections paludéennes et les décès dus au paludisme au Niger.

La convention a été signée par le ministre nigérien de la Santé

publique, M. Idi Illiassou Mainasara, et la directrice générale de l'USAID pour le Sahel, Mme Alisa Cameron, marquant ainsi le démarrage des activités du programme.

Pour le ministre de la Santé publique cette cérémonie intervient au moment où le Niger "fait face aux nombreux défis de santé en général et en particulier à la persistance des cas élevés de paludisme dans les tranches d'âges les plus vulnérables de notre population, à savoir les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes". Au Niger, 2.368.286 cas de paludisme confirmés dont 2.756 décès ont été enregistrés en 2017, selon les statistiques officielles.

CHINE: Découverte de ruines d'un bâtiment millénaire



Des archéologues chinois ont découvert les ruines d'une vaste structure, dont on estime qu'elle a été construite il y a près de 1.000 ans, dans la province du Liaoning (nord-est). Situées à Longgangzi, dans la ville de Beizhen, les ruines constituaient une partie d'un ensemble de tombes destinées aux familles impériales de la dynastie Liao (916-1125), selon l'Institut des vestiges culturels et de l'archéologie du Liaoning. Orientée vers le sud-est, la structure avait une forme rectangulaire avec une protubérance sur la partie avant. Elle possède une terrasse à l'est, a in-

diqué Xu Zheng, expert de l'Institut. La découverte revêt une grande valeur, car elle contribue à déterminer la configuration des tombes impériales et à identifier l'emplacement des palais souterrains, a expliqué M. Xu. Parmi les ruines de la structure, les archéologues ont découvert des carreaux d'émail colorés, des tuiles de poterie grises et des morceaux de clôtures et de piliers en pierres ciselées. Un important volume de ferronnerie a également été découvert. La dynastie Liao, fondée par les nomades Khitan, régnait jadis sur le nord de la Chine.

NIGERIA : "Certaines" lycéennes portées disparues secourues

Plusieurs lycéennes enlevées cette semaine dans le nord-est du Nigeria après une attaque de terroristes du groupe Boko Haram ont été "secourues", a annoncé jeudi une source officielle locale. "Certaines" des 111 jeunes filles portées disparues dans un internat du village de Dapchi ont été retrouvées et mises en sécurité par les forces nigérianes, a assuré Abdullahi Bego, porte-parole du gouverneur de l'Etat de Yobe. Il n'a pas donné à ce stade de détails sur le nombre de ly-

céennes retrouvées ni sur les circonstances de leur libération. Selon des témoignages d'habitants cités par l'AFP, les extrémistes du groupe terroriste nigérian, lourdement armés, avaient attaqué lundi le village, tirant en l'air et faisant exploser des grenades. La plupart des élèves et les professeurs de l'internat se sont enfuis en brousse, craignant d'être enlevés, comme ce fut le cas pour les lycéennes de Chibok dans l'Etat voisin du Borno il y a quatre ans.

UGANDA : 26 morts de diarrhée aiguë dans un camp de réfugiés congolais



Vingt-six personnes réfugiées dans un camp en Ouganda après avoir fui les violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) sont mortes de diarrhée aiguë, en quatre jours courant février, a annoncé jeudi le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

"Nous n'avons pas reçu la confirmation de cas de choléra de la part du ministère (ougandais) de la Santé. Cependant dans les environs (du camp) de Kyangwali (ouest), nos partenaires de santé ont identifié et traité 424 cas de diarrhée aiguë", a indiqué Duniya Aslam Khan, une porte-parole du HCR en Ouganda.

"Le nombre de décès causés par diarrhée aiguë est de 26 sur la période du 15 au 18 février", a-t-elle ajouté, citée par l'AFP. "Tous les cas rapportés et toutes les victimes sont des réfugiés congolais nouvellement arrivés", a-t-elle précisé.

"Nous renforçons notre présence en déployant de nouvelles ressources humaines et en envoyant des renforts vers nos centres de santé dans les camps de Sebagoro et Kyangwali", près du lac Albert, frontalier de la RDC, dans l'ouest de l'Ouganda, a encore précisé la porte-parole. Depuis le 1er janvier, 27.300 Congolais ont traversé le lac Albert pour se réfugier en Ouganda, selon le HCR. Ces nouveaux arrivants en Ouganda furent la reprise en décembre des violences inter-communautaires dans la province de l'Ituri en RDC.

Les réfugiés font le voyage à bord de petites embarcations ou barques de pêcheurs et ils arrivent après dix heures de traversée à Sebagoro, un village situé à 270 kilomètres au nord-ouest de Kampala, la capitale ougandaise.

Les violences en Ituri ont provoqué le déplacement d'environ 200.000 personnes depuis la mi-décembre, selon des sources humanitaires.

Il s'agit de l'un des nombreux conflits qui déchirent l'est de la RDC. Depuis le début de l'année, 15.400 personnes venues du Nord-Kivu ont également fui vers l'Ouganda, par voie terrestre, pour arriver à Kisoro (sud-ouest).

ALLEMAGNE: Un septuagénaire poignarde trois demandeurs d'asile dans le sud



Un homme de 70 ans a été incarcéré après une attaque au couteau contre trois demandeurs d'asile dans le sud de l'Allemagne, a annoncé jeudi le parquet. Le septuagénaire a été placé en détention mercredi pour tentative de meurtre sur trois personnes, un acte "à motivation politique" et raciste, selon une porte-parole du Parquet de Heilbronn, où se sont produits les faits samedi soir.

L'homme, armé d'un couteau et visiblement alcoolisé, a attaqué trois demandeurs d'asile qui se trouvaient devant une église du centre-ville: un Afghan de 17 ans, un Syrien de 19 ans et un Irakien de 25 ans, selon un communiqué de la police et du Parquet.

Le jeune Afghan a été grièvement blessé dans l'attaque, les deux autres migrants ont été plus légèrement atteints. L'homme, rapidement maîtrisé par des passants, a indiqué en garde à vue

qu'il voulait "envoyer un signe contre la politique migratoire" de l'Allemagne, selon le Parquet et la police.

Brièvement arrêté juste après les faits, il avait été ensuite relâché, les enquêteurs ne lui reprochant que des faits de coups et blessures. Mais après quelques jours d'enquête, il est désormais soupçonné de "tentatives de meurtre et de coups et blessures dans trois cas", selon un communiqué de la police et du Parquet, ce qui a conduit à son interpellation et à son placement en détention. Un lien entre lui et la mouvance d'extrême droite n'a pas pu être mis en évidence pour l'instant.

L'Allemagne a enregistré en 2016 quelque 3.500 attaques contre des réfugiés et demandeurs d'asile, soit près de dix actes de ce type par jour. 560 personnes ont été blessées dont 43 enfants, selon le ministère de l'Intérieur.

ÉTATS-UNIS : Un policier abattu lors d'une fusillade au Maryland

Un policier a été tué dans une fusillade dans l'Etat américain du Maryland, a indiqué jeudi le commissariat de police du comté du Prince George.

La fusillade s'est produite mercredi près de Chadds Ford Road et de Gillmore Greens Court à Brandywine, au sud-est de Washington, ont précisé les autorités. L'agent a été tué alors qu'il tentait de protéger une femme menacée de violence domestique, a précisé la police locale sur son compte Twitter. L'homme qui l'a tué a été abattu par des



forces de l'ordre. La mort du policier est intervenue peu après le meurtre d'un autre agent tôt le matin dans l'Etat de l'Alabama. L'agent Justin Billa a été abattu par un homme soupçonné de meurtre qui s'était barricadé dans sa maison. L'homme, Robert

Hollie, est également décédé. Depuis le début de l'année, au moins 18 policiers américains ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, dont 13 par des armes à feu, selon les données du Fonds national de mémoire des forces de l'ordre.

MEXIQUE: 25 personnes blessées dans l'explosion d'un traversier

Plus d'une vingtaine de personnes, dont des touristes, ont été blessées dans l'explosion d'un traversier amarré au quai de Playa del Carmen, une station balnéaire touristique dans la péninsule du Yucatan, au sud-est du Mexique, ont indiqué jeudi les autorités locales. "Vingt-cinq personnes ont été blessées suite à la déflagration. Trois sont de nationalité canadienne, deux Américains et les 20 autres sont Mexicains", a précisé le directeur de la Protection civile et des pompiers de Playa del Carmen, Juan Carlos Medina Sosa, lors d'une conférence de presse. Selon lui, "des gens ont été blessés par des éclats,

mais il n'y a pas de blessés graves ou de morts. Aucune vie n'est en danger". La déflagration est survenue sur un bateau de l'entreprise Barcos Caribe, qui fait la liaison entre le quai de Cozumel et Playa del Carmen, a rapporté le quotidien El Comercio. L'incident s'est produit alors que des passagers circulaient sur le quai, soit pour embarquer ou débarquer du navire, a indiqué le gouvernement local dans un communiqué, relevant que la cause de l'explosion demeure inconnue, mais les enquêteurs suspectaient qu'une fuite de gaz pourrait être à l'origine de la déflagration.

OPÉRATION DE LA VÉSICULE BILIAIRE

Pas de quoi se faire de la bile !

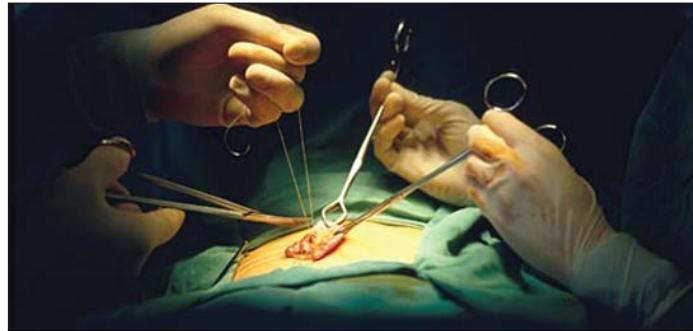
En France, quelque 80 000 personnes se font enlever la vésicule biliaire chaque année. Cette intervention chirurgicale permet de mettre fin aux risques de complications liés aux calculs, ces petits cailloux qui se forment au niveau de la bile. Des indications aux suites post-opératoires.

L'ablation de la vésicule biliaire ou cholécystectomie est une opération relativement anodine. Nécessitant une courte hospitalisation, elle permet de soulager les patients en cas de douleurs ou complications dues à des calculs biliaires.

Tous les calculs ne nécessitent pas une opération

La vésicule biliaire concentre et stocke la bile produite par le foie. Ce liquide est composé de cholestérol, de pigments et de sels biliaires. Il participe à la digestion des graisses. Mais parfois, quelques changements dans la composition de la bile ou la présence de germes entraînent la formation de cristaux, qui s'agrégeant les uns les autres, forment des calculs ou «pierres du foie». On parle alors de lithase biliaire. De taille variable, ces «cailloux» sont la plupart du temps composés de cholestérol (sans rapport avec le cholestérol sanguin). L'obésité, le diabète, les grossesses multiples, des antécédents familiaux ou certains médicaments hypolipémiants comme le clodifibrate favorisent de tels problèmes. On remarque également que les femmes sont plus souvent touchées.

«On estime que 10 à 20 % de la population présente de tels calculs identifiables par échographie. Mais heureusement, tous ne nécessitent pas un traitement. En l'absence



de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

Une chirurgie plus confortable

Pour retirer la vésicule biliaire, le traitement de référence est, depuis 1988, la cholécystectomie endoscopique. Pratiquée sous anesthésie générale, cette technique consiste à pratiquer quatre petites incisions de 5 mm à 1 centimètre environ sur l'abdomen. Elles permettent l'introduction des instruments nécessaires à l'opération. Du gaz carbonique est introduit pour créer dans la cavité péritonéale l'espace nécessaire à l'opération. La vésicule est alors retirée sous le contrôle d'une mini-caméra introduite dans l'abdomen (laparoscopie). Durant

l'opération, une radiographie vérifie l'état du canal cholédoque. «Grâce à cette technique, on améliore le confort post-opératoire du patient. La durée d'hospitalisation est en baissant toutes les graisses. Là encore, les conseils relèvent plus simplement du bon sens. Mieux vaut éviter les repas pantagruéliques juste après l'opération, sinon les patients peuvent revenir très rapidement à leur régime alimentaire habituel. Cependant, si vous présentez un surpoids ou une obésité, Pourquoi ne pas profiter de votre convalescence pour adopter de bonnes résolutions alimentaires ?

Ancienne technique, la cholécystectomie par laparotomie reste utilisée dans certains cas particuliers : calculs trop gros, antécédents de chirurgie abdominale, infections...

Elle nécessite une incision de 7 à 10 centimètres au niveau de l'abdomen. La durée de l'opération reste sensiblement la même, ce pendant l'hospitalisation est alors de un à quatre jours et la convalescence est un peu plus longue (pouvant atteindre quatre à huit semaines).

Peu de problèmes post-opératoires

La chirurgie par vidéo-endoscopie est responsable de moins de problèmes post-opératoires : meilleur résultat esthétique, moins de problèmes intestinaux post-opératoires (ballonnements, crampes), de douleurs. Dans ce cas, un traitement analgésique pourra vous être prescrit. «Il est bien sûr recommandé d'éviter durant la convalescence les efforts physiques trop importants et les sports pouvant entraîner des traumatismes (Boxe, karaté, judo, ski...). La reprise des activités habituelles doit se faire progressivement estime le Dr. Millat.

Mais doit-on modifier son régime alimentaire après l'opération ? Selon le P^r Millat, «si l'indication opératoire a été bien posée, la survenue de symptômes qui seraient dus à l'ablation de la vésicule (syndrome post-cholécystectomie) relève plus de la légende que de la réalité. Il n'y a aucune justification médicale à modifier son régime alimentaire en baissant toutes les graisses. Là encore, les conseils relèvent plus simplement du bon sens. Mieux vaut éviter les repas pantagruéliques juste après l'opération, sinon les patients peuvent revenir très rapidement à leur régime alimentaire habituel. Cependant, si vous présentez un surpoids ou une obésité, Pourquoi ne pas profiter de votre convalescence pour adopter de bonnes résolutions alimentaires ?

La vésicule biliaire ressemble à un petit sac de 7 à 12 centimètres de longueur, collé sous la face inférieure du foie; elle recueille et concentre la bile qui est sécrétée par celui-ci.

Lors des repas, la vésicule libère la bile vers l'intestin. La bile contient des sels biliaires qui contribuent à la digestion, principalement des graisses mais, aussi, des vitamines A, D, E et K. Pour des raisons encore mal connues, il arrive que la composition de la bile se modifie. Dans ce cas, des calculs ou lithases biliaires (des sortes de petites «pierres») peuvent se former dans la vésicule.

Il peut en avoir un seul, ou des centaines selon les cas. Étonnamment, ces calculs s'accumulent souvent sans causer le moindre symptôme. Mais ils peuvent aussi irriter la paroi de la vésicule, causant une inflammation (cholécystite), ou gêner l'écoulement de la bile vers l'intestin. La vésicule ne parvient alors plus à se vider, elle se dilate et gonfle. De violentes douleurs apparaissent : c'est une colique hépatique.

Les signes d'une crise

Les coliques hépatiques provoquent des douleurs localisées en général du côté droit du ventre, sous les côtes, mais pouvant irradier jusqu'à l'épaule. Ces douleurs s'accroissent si l'on respire profondément. Elles sont parfois accompagnées de nausées et de vomissements. La crise, qui survient plutôt en dehors des repas, dure généralement de 30 minutes à plusieurs heures. Les douleurs diminuent lorsque les calculs se délogent spontanément et laissent à nouveau passer la bile. Une lithase peut aussi s'engager dans le canal d'évacuation commun à la vésicule et au pancréas (le canal cholédoque) et le bloquer complètement. On voit alors apparaître de la fièvre et un ictère (une jaunisse): le blanc des yeux devient jaune, les urines foncent et/ou les selles se décolorent (vers le beige).

Feu rouge: Il est indispensable de faire appel d'urgence à son médecin généraliste en cas de douleurs abdominales intenses, subites, accompagnées de vomissements persistants ou de fièvre et/ou si le teint devient jaune.

Des calculs aléatoires

Il est possible d'avoir des calculs biliaires dans la vésicule sans jamais en subir la moindre conséquence. Sou-



vent, d'ailleurs, on apprend leur présence - par hasard -, à l'occasion d'exames médicaux. La taille des calculs n'implique pas, non plus, que l'on souffrira forcément de colique hépatique. Les calculs à la vésicule sont plus fréquents chez la femme que chez l'homme, et cette fréquence augmente avec l'âge... et le poids. Une alimentation riche en acides gras saturés (des graisses d'origine animale, présentes dans la viande et les produits laitiers notamment) favorise la formation de calculs biliaires. L'hérédité, certains médicaments (notamment les contraceptifs hormonaux), le diabète et l'obésité, sont également des facteurs de risque accru.

Feu vert: En l'absence de symptômes, il n'est pas nécessaire de traiter un calcul biliaire.

Feu rouge: L'inactivité physique chronique, les régimes amaigrissants trop sévères ou un jeûne prolongé peuvent aussi favoriser l'apparition de calculs biliaires.

Prévenir ou guérir

Il est prouvé qu'une alimentation peu grasse (et privilégiant les graisses polyinsaturées et monoinsaturées) diminue le risque de formation de calculs à la vésicule. Le maintien d'un poids normal est aussi conseillé.

Des calculs à la vésicule qui ne provoquent aucune gêne ne nécessitent pas de traitement. Les crises de coliques hépatiques peuvent être soulagées par des médicaments antispasmodiques. Mais si elles se répètent souvent, il faut pousser les investigations plus loin.

Votre médecin traitant vous demandera alors de passer une échographie abdominale pour vérifier la présence de calculs, leur nombre et leur localisation. Il pourra alors envisager plusieurs traitements.

Quand les lithases sont composées uniquement de cristaux de cholestérol et ne dépassent pas 1,5 centimètre de diamètre, il est possible de les dissoudre avec un (long) traitement médicamenteux.

Mais cela n'empêche pas une possible réapparition de nouveaux calculs.

Certains calculs de volume important peuvent être cassés, fragmentés, grâce à l'utilisation d'ultrasons à haute fréquence. Les fragments sont alors éliminés dans l'intestin avec la bile.

Mais le plus souvent, le traitement consiste à opérer pour retirer la vésicule (cholécystectomie). Généralement, cette intervention est faite par laparoscopie, une technique opératoire qui ne nécessite que 3 petites incisions dans le ventre et permet un rétablissement rapide.

Après l'opération, la bile se déverse directement dans l'intestin.

Feu orange: on ne peut faire disparaître par son alimentation un calcul biliaire qui est formé.

Feu vert: L'homme peut vivre sans vésicule et grâce à une alimentation variée, sans ressentir de troubles digestifs liés à cette ablation.

Qu'est-ce qu'un calcul biliaire ?

La vésicule biliaire est une petite poche située sous le foie. Son rôle consiste à stocker la bile avant qu'elle ne déverse dans l'intestin, ce qui arrive en particulier au moment de la digestion. Sécrétée par le foie, la bile est un liquide qui facilite la digestion des graisses. Elle contient du cholestérol, des sels biliaires et des substances éliminées par le foie, dont certains médicaments. Il arrive que le cholestérol de la bile forme des cristaux dans la vésicule biliaire: ce sont les calculs biliaires (également appelés cholélithase ou lithase biliaire). Plus rarement, ces cristaux peuvent être constitués de sels biliaires. Ils peuvent être petits et former du sable, ou grossir jusqu'à atteindre la taille d'un œuf de pigeon. Ils constituent un problème courant qui toucherait, après 70 ans, environ 15% des hommes et 30% des femmes (jusqu'à 60% des femmes après 80 ans).

Quelles sont les complications des coliques biliaires ?

Lorsqu'un calcul biliaire obstrue de manière durable le conduit où s'écoule la bile, des complications inflammatoires et infectieuses peuvent survenir. Une infection de la vésicule biliaire (cholécystite aiguë) ou du canal biliaire (angiocholite aiguë) provoque de la fièvre, des douleurs intenses du ventre et, parfois, une jaunisse. Ces complications infectieuses sont rares mais elles justifient toujours une hospitalisation car elles peuvent évoluer de graves conséquences.

Quelles sont les causes des calculs biliaires ?

Les calculs biliaires ont de nombreuses causes : facteurs héréditaires, âge, obésité, diabète, etc. Les femmes sont plus souvent touchées, en particulier celles qui ont connu plusieurs grossesses. En effet, les hormones féminines (œstrogènes) augmentent la concentration de la bile en cholestérol, augmentant ainsi le risque de calcul. Les contraceptifs hormonaux et les traitements de la ménopause à base d'œstrogènes augmentent également le risque de crise de vésicule biliaire. Les personnes qui souffrent de maladies intestinales inflammatoires chroniques (maladie de Crohn et rectocolite hémorragique) présentent un risque plus élevé de calculs biliaires. Enfin, certains traitements médicamenteux, notamment ceux destinés à réduire le cholestérol, favorisent parfois l'apparition de calculs biliaires (mais un excès de cholestérol dans le sang ne prédispose pas

aux coliques biliaires).

Comment diagnostique-t-on les coliques biliaires ?

C'est à l'occasion d'une crise que l'on recherche les calculs biliaires. Ils sont visibles par échographie (échodoppler) ou, parfois, par IRM (cholangio-IRM).

Comment prévenir les coliques biliaires ?

Laiter contre l'obésité. L'obésité et le surpoids multiplient par deux le risque de formation des calculs. Mieux vaut adopter une alimentation saine et équilibrée pour les prévenir. Évitez les repas trop gras ou trop pauvres en fibres.

En particulier, réduisez votre consommation de matières grasses d'origine animale (beurre, fromages, viandes grasses, etc) et de graisses hydrogénées (ou acides gras trans, présents dans de nombreux aliments industriels). Évitez les périodes de jeûne.

Le jeûne favorise la stagnation de la bile (la vésicule se contracte moins souvent) et la formation de calculs biliaires. Perdez du poids raisonnablement. Ne vous lancez pas dans un régime qui vous ferait perdre du poids trop vite, cela augmente le risque de colique biliaire.

De plus, l'alternance de phases d'amaigrissement et de phases de prise de poids pourrait provoquer la formation de calculs. Si vous devez perdre du poids, faites-vous suivre par un professionnel et optez pour un régime qui vous fera maigrir en douceur. Faites de l'exercice. Pratiquez réguliè-

ment, l'activité physique contribuerait à diminuer le risque de formation des calculs.

Comment soigne-t-on les coliques biliaires ?

Lorsqu'une crise se déclenche, le traitement consiste tout d'abord à soulager la douleur avec des antalgiques (Ains) ou certains antispasmodiques. Si le soulagement est insuffisant, les antalgiques opiacés ou morphiniques peuvent être prescrits par le médecin. Si des signes d'infection sont observés (fièvre, douleurs intenses et durables), la personne doit être hospitalisée en urgence et recevoir des perfusions d'antibiotiques.

L'ablation de la vésicule biliaire (cholécystectomie) est le seul traitement durablement efficace contre les crises de coliques biliaires. Ce traitement chirurgical nécessite généralement de faire trois petites incisions dans la paroi du ventre (technique laparoscopique).

Cette intervention courante et peu traumatique n'entraîne aucun trouble particulier car, en l'absence de vésicule biliaire, la bile continue à s'écouler dans l'intestin. Par la suite aucun régime spécial n'est requis, sauf chez de rares personnes qui ont tendance à avoir des selles molles.

Chez ces personnes, un régime moins riche en graisses est conseillé, accompagné parfois d'un médicament destiné à absorber l'excès de bile présent dans l'intestin. Lorsque le patient n'est pas opérable, le médecin peut proposer un médicament contenant de l'acide ursodésoxycholique, un acide biliaire. Ces médicaments visent à dissoudre les calculs de la vésicule biliaire. Ils ne sont efficaces que si les calculs sont de petite taille et seulement composés de cholestérol. Le traitement doit être poursuivi entre 6 et 8 mois.

Dilatation du canal hépatique commun

Inflammation entraînant l'obstruction

Calcul bloquant le canal cystique

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le P^r Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au

SAHARA OCCIDENTAL
EN 2017

Les autorités marocaines ont eu recours à une "force excessive injustifiée"

Durant l'année 2017, les autorités marocaines ont eu recours à une "force excessive injustifiée" contre la population du Sahara Occidental qui revendiquait son droit à l'autodétermination et à la justice, a affirmé le dernier rapport annuel d'Amnesty International (AI) sur la situation des droits de l'Homme dans le monde, publié jeudi.

"Tout au long de l'année, les autorités ont régulièrement eu recours à une force excessive et injustifiée pour disperser des manifestants pacifiques dans plusieurs villes du Sahara occidental, notamment à Laâyoune, Smara, Boujdour et Dakhla", a souligné le rapport. Le document a précisé que "celles et ceux qui réclamaient l'autodétermination de ce territoire et la libération des prisonniers sahraouis étaient tout particulièrement visés par cette pratique".

Rappelant qu'en avril, le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé pour un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), le rapport relève que le volet concernant la surveillance de la situation en matière des droits de l'Homme n'a pas été inclus dans ce nouveau mandat.

Et c'est ainsi qu'en toute "impunité" que "plusieurs manifestants, blogueurs et militants ont été emprisonnés, souvent à l'issue de procès iniques sur la base d'accusations forgées de toutes pièces", a noté AI qui présente plusieurs cas. Le rapport cite le cas du blogueur sahraoui, Walid El Batal, qui a purgé une peine de 10 mois de prison assortie d'une amende sur la base d'"accusations fallacieuses", et celui du militant sahraoui, Hamza El Ansari, jugé coupable et condamné à un an de prison, sur la base de "fausses accusations". Aucune enquête n'a été menée sur "leurs allégations selon lesquelles des policiers les auraient maltraités et forcés à signer une déclaration des yeux bandés", a précisé le rapport.

Il a souligné qu'en 2017 encore, "les tribunaux ont retenu à titre de preuve à charge, des déclarations faites en détention en l'absence d'un avocat, sans enquêter en bonne et due forme sur les allégations selon lesquelles ces déclarations auraient été arrachées sous la torture et d'autres mauvais traitements".

Le rapport annuel d'AI revient sur le cas des 23 prisonniers politiques du groupe des Gdeim Izik et sur leur condamnation en juillet 2017 à de lourdes peines, dont certaines de réclusion à perpétuité, par un tribunal civil, après un "procès manifestement inéquitable". "Le tribunal civil n'a pas véritablement enquêté sur les allégations de torture de ces personnes en détention et a jugé recevables des informations extorquées par ce moyen", a rappelé Amnesty.

L'ONG a souligné également les conditions carcérales non conformes aux normes humaines et internationales, ajoutant que les autorités judiciaires marocaines "n'ont pas enquêté sérieusement sur les tortures et les mauvais traitements que les policiers leur ont fait subir, ni amenés les responsables présumés à rendre des comptes".

"Les autorités ont maintenu plusieurs personnes en détention prolongée à l'isolement, ce qui s'apparentait à de la torture ou à d'autres mauvais traitements".

Un prisonnier, Ali Aarrass, a été détenu à l'isolement pendant plus d'un an", a affirmé le rapport.

Il a attesté également que les autorités marocaines n'ont pris aucune mesure pour remédier à l'impunité dont bénéficiaient les auteurs de "graves violations, notamment, la pratique systématique de la torture, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires, perpétrées au Maroc et au Sahara Occidental...". Le rapport a conclu qu'il est "urgent" que la force de maintien de la paix de l'ONU au Sahara occidental surveille la situation des droits de l'Homme.

CÔTE D'IVOIRE

Les premières élections sénatoriales fixées au 24 mars

Les premières élections sénatoriales de Côte d'Ivoire sont officiellement fixées au 24 mars prochain en vue de l'instauration du Sénat créé par la nouvelle constitution de 2016. "Sur proposition de la CEI (Commission électorale indépendante), le collège électoral pour l'élection des sénateurs est convoqué le samedi 24 mars", écrit un communiqué du conseil des ministres. La campagne électorale va se dérouler "du 19 mars au 22 mars". Les conseillers municipaux et régionaux des actuelles mairies et régions constituent le collège électoral du scrutin au suffrage universel indirect qui va se tenir dans chacune des 31 régions et 197 communes du pays. Le "Sénat

SOMALIE

3 éléments d'Al-Shebab abattus par l'armée américaine dans le sud de la Somalie

L'armée américaine a rapporté mercredi que ses forces spéciales avaient mené une frappe aérienne contre des terroristes d'Al-Shebab lundi dans le sud de la Somalie, tuant trois de ses éléments.

Le commandement des Etats-Unis en Afrique (Africom) a précisé que cette frappe aérienne, avait été menée, en coopération avec le gouvernement somalien, aux alentours de Jilib, et qu'aucun civil n'avait été tué lors de cette frappe.

"En coordination avec le gouvernement fédéral de Somalie, les forces des Etats-Unis ont mené une frappe aérienne contre des extrémistes d'Al-Shebab le 19 février, à proximité de Jilib en Somalie, tuant trois terroristes", a rapporté l'Africom dans un communiqué.

"Selon nos estimations, aucun civil n'a été tué lors de cette frappe", a indiqué l'Africom, qui a par le passé mené des frappes de lutte antiterrorisme contre ce groupe terroriste dans la Corne de l'Afrique.

Les forces des Etats-Unis continueront de recourir à toutes les mesures autorisées et appropriées pour protéger les Américains et neutraliser les menaces terroristes, a



réaffirmé l'armée. "Cela comprend le partenariat avec l'AMISOM et les Forces de sécurité nationales somaliennes (SNSF) pour des opérations de contre-terrorisme combinées, ainsi que les attaques contre les terroristes, leurs camps de formation et leurs refuges partout en Somalie,

et dans la région et dans la région", a ajouté l'Africom.

Les groupes terroristes ont récemment multiplié leurs attaques contre les forces de l'Union africaine et de Somalie, en particulier à Mogadiscio, ciblant leurs bases, leurs hôtels et divers lieux publics.

CENTRAFRIQUE

Le chef de la MINUSCA assiste aux débats du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RCA

Le Conseil de sécurité des Nations Unies va examiner la situation en République centrafricaine (RCA) jeudi prochain, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la mission onusienne en Centrafrique MINUSCA, Parfait Onanga-Anyanga.

M. Anyanga "informera les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation dans le pays et sur l'exécution du mandat de la MINUSCA", a déclaré mercredi le porte-parole de la mission, Vladimir Monteiro.

Il a par ailleurs rappelé la réunion tenue vendredi dernier entre la ministre centrafricaine de la Défense nationale, Marie-Noëlle Koyara, et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Kenneth Gluck, sur la "collaboration entre les forces de défense et de sécurité intérieure et la force et la police de la MINUSCA, dans le cadre des opérations, comme cela se passe actuellement dans les villes centrafricaines de Paoua (extrême nord-ouest), Obo

(extrême sud-est) et Bambari (centre)". A propos de l'opération de Paoua, M. Monteiro a salué le travail conjoint des casques bleus et des militaires centrafricains et rejeté les informations selon lesquelles la MINUSCA empêcherait les éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) de patrouiller dans certaines zones.

Il a également salué l'installation mardi dernier du préfet du Bamingui-Bangoran et, dans les prochains jours, celui de la Vakaga.

Peu après leur nomination, ces autorités avaient été énergiquement contestées par les leaders des groupes rebelles. La présence des préfets et sous-préfets, d'après M. Monteiro, ouvre la voie au déploiement des forces de sécurité nationale et à un meilleur accès des populations aux services sociaux de base, en même temps qu'elle peut aider dans la marche vers la baisse du niveau de violence, la résolution des conflits et la réconciliation nationale.

ETHIOPIE - GUINÉE EQUATORIALE

Addis-Abeba: appel à renforcer la coopération entre l'Ethiopie et la Guinée équatoriale

L'Ethiopie et la Guinée équatoriale devraient doubler d'efforts afin de renforcer leur coopération en matière de commerce et d'investissement, a indiqué le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Workneh Gebeyehu.

S'exprimant lors de la 3ème réunion de la Commission ministérielle mixte Ethiopie-Guinée équatoriale, tenue mercredi à Addis-Abeba, le ministre a estimé que les deux pays devraient "échanger et apprendre les uns des autres" afin de réaliser "notre vision commune pour les bienfaits des peuples".

Cité par l'Agence de presse offi-

cielle de l'Ethiopie "ENA", M. Workneh a rappelé que plusieurs accords ont été signés pour renforcer la coopération dans divers domaines entre les chambres de commerce des deux pays.

Toutefois, le ministre éthiopien a souligné que "malgré les multiples accords de coopération bilatéraux et les nombreuses opportunités offertes dans divers domaines, le niveau de coopération et de mise en œuvre de ces accords restent bien en deçà des attentes".

"Il reste beaucoup à faire pour les amener au niveau attendu", a-t-il insisté. En effet, la Chambre éthio-

pienne de commerce et des associations sectorielles et la Chambre de commerce équato-guinéenne ont tenu, mercredi, le premier forum B2B qui vise à amener les communautés d'affaires des deux pays à avoir une meilleure compréhension des opportunités d'affaires dans les pays respectifs.

Les deux chambres ont signé un mémorandum d'entente qui leur permettrait de mettre en œuvre les précédents accords conclus pour renforcer la coopération dans les domaines des services de transport aérien, du commerce, de l'agriculture, de l'investissement et du partage d'expériences.

ÉTATS-UNIS/RUSSIE Washington dit envisager des sanctions supplémentaires contre Moscou

La Maison-Blanche envisage d'imposer des sanctions supplémentaires contre la Russie, ont indiqué de hauts responsables de l'administration Trump.

Le Congrès s'est déjà prononcé pour des sanctions contre la Russie, accusée par les Américains d'avoir interféré dans les élections de 2016.

Mais le 30 janvier dernier, le Trésor américain s'était contenté de publier une liste de 200 responsables russes, sans annoncer de mesures punitives immédiates.

Les hauts responsables de l'administration Trump ont expliqué qu'un "groupe de travail" avait été mis en place pour prévenir toute nouvelle ingérence dans les élections parlementaires de l'automne prochain. Et le travail est en cours pour introduire des sanctions liées aux actions de déstabilisation du système électoral américain prêtées à Moscou pendant la campagne présidentielle de 2016 qui a porté Donald



Trump à la Maison Blanche. "Nous faisons énormément de travail, nous prenons cela très au sérieux, c'est une question de sécurité nationale", a assuré un responsable de l'administration.

Les gouvernements étrangers ont été prévenus qu'ils étaient menacés de sanctions s'ils entraient dans des "transactions significatives" avec l'armée russe, selon les mêmes res-

pensables. Cela concerne par exemple la Turquie, alliée au sein de l'Otan, qui a annoncé l'achat de missiles russes S-400.

"Quelques grands pays" reconsidèrent des achats d'armement en conséquence de ces avertissements américains, a assuré l'un de ces responsables.

Le Congrès avait approuvé un train de sanctions contre la Russie en juillet. L'administration

avait jusqu'à la fin janvier pour le mettre en œuvre.

Cette législation avait été promulguée à contre-cœur par Donald Trump, qui avait publiquement exprimé ses réticences.

C'est pourquoi, l'absence de sanctions concrètes et la seule publication d'une liste de personnalités à la fin du mois dernier avaient soulevé des questions sur la réelle volonté de l'administration de les appliquer.

L'un des responsables a souligné la nécessité de travailler dans la discrétion. Il est préférable d'éviter les fuites dans les médias qui pourraient permettre aux institutions ou individus ciblés de transférer des fonds sur de nouveaux comptes en banque ou de prendre d'autres mesures destinées à en limiter les effets.

YÉMEN 15 personnes tuées lors d'une frappe aérienne de la coalition



Au moins quinze personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été tuées mercredi lorsqu'une frappe aérienne de la coalition conduite par l'Arabie saoudite a atteint plusieurs taxis dans la province de Saada, au nord du Yémen, ont déclaré des responsables des forces de sécurité et des membres du personnel médical locaux.

La frappe aérienne a ciblé des taxis, dans le district de Safraa, qui étaient en train de se garer sur une grande artère, à proximité d'un marché très fréquenté, a dit un responsable.

Un membre du personnel médical du district a dit que les quinze personnes décédées étaient principalement des femmes et des enfants que transportaient les taxis.

Il a ajouté qu'environ dix autres personnes étaient grièvement blessées et qu'elles avaient été hospitalisées. L'attaque est la dernière de la série de frappes aériennes effectuées par les forces de la coalition conduite par Riyadh depuis le début de la guerre au Yémen, il y a trois ans. Le 14 février, lors de combats contre les rebelles houthis, la coalition conduite par l'Arabie saoudite a frappé une maison par erreur dans la province de Marib, dans le centre du pays, tuant deux femmes et deux enfants, selon des responsables des forces de sécurité et des membres du personnel médical locaux.

La coalition est intervenue dans le conflit au Yémen depuis mars 2015 afin de faire reculer les rebelles houthis et de soutenir le président Abd Rabbo Mansour Hadi, reconnu au plan international, que les houthis ont contraint à l'exil.

La guerre a tué plus de 10 000 Yéménites, principalement des enfants, et a contraint à se déplacer 3 millions d'autres personnes, ce qui a provoqué l'une des pires crises humanitaires du monde.

VENEZUELA Le président Nicolas Maduro appelle à des législatives anticipées

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a appelé mercredi à des législatives anticipées, alors que le scrutin est prévu pour 2020.

Le chef de l'Etat a proposé d'avancer les élections (législatives) pour renouveler le Parlement, tout en réaffirmant que "l'élection (présidentielle) se tiendra qu'il pleuve ou qu'il vente, avec la MUD (principale coalition d'opposition) ou sans la MUD", alors que cette dernière venait d'exclure de participer au scrutin du 22 avril dans les circonstances actuelles.

L'opposition vénézuélienne a exclu mercredi de prendre part au scrutin présidentiel du 22 avril sans garanties du gouvernement.

Parmi les principales exigences des adversaires du gouvernement figurent la présence d'observateurs internationaux "indépendants", la tenue du scrutin au "deuxième semestre 2018", la désignation d'un Conseil national électoral "équilibré", le vote des Vénézuéliens de l'extérieur et un égal accès aux médias.

La MUD laisse la porte ouverte à une participation si ces conditions venaient à être acceptées par le camp présidentiel.

Nicolas Maduro, élu en 2013, fait face à un taux d'impopularité de 75%, en raison de l'effondrement économique du Venezuela, un pays pétrolier frappé par de graves pénuries de médicaments et d'aliments.

Mais en avançant la date de l'élection présidentielle, qui s'était tenue jusqu'ici en fin d'année, il a réussi à déstabiliser l'opposition, déjà affaiblie et divisée, et, selon les analystes, il pourrait facilement décrocher un second mandat, jusqu'en 2025.

DROITS DE L'HOMME EN 2017 DANS LE MONDE «Défaillances des Etats» et «sursauts citoyens»

L'année 2017 a été marquée par des "défaillances des Etats" et des "sursauts citoyens" dans le monde, selon le dernier rapport annuel d'Amnesty International (AI) sur la situation des droits de l'Homme dans 159 pays, publié jeudi.

L'année dernière a connu "de terribles crises et l'intensification des discours de haine par des dirigeants qui voulaient attiser les peurs et diviser, et face à ces graves dérives, des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées, partout dans le monde", selon l'ONG.

Le rapport évoque une "contagion des discours de haine et la multiplication des slogans xénophobes", à leur tête, la décision prise en janvier par le gouvernement des Etats-Unis d'interdire l'entrée sur le territoire aux citoyens de plusieurs pays à majorité musulmane, estimant que c'était une "action à caractère haineux évident".

Cette décision, selon l'ONG "a donné le ton pour une année durant laquelle des dirigeants ont mené une politique de la haine aux conséquences extrêmement dangereuses".

"La manière dont les autorités se permettent, partout dans le monde, de dénigrer les réfugiés et les migrants, fait partie de cette même logique", précise le rapport, qui souligne que "la politique xénophobe des Etats-Unis est loin d'être un cas

isolé".

Selon AI, "des dirigeants du monde entier" ont adopté des discours et des politiques "extrêmement hostiles" aux droits humains.

Parmi les autres exemples cités, "la campagne de nettoyage ethnique" menée contre les Rohingyas au Myanmar, qui a entraîné l'exode de quelque 655.000 personnes vers le Bangladesh et provoqué la crise des réfugiés "la plus fulgurante" de 2017.

Les dirigeants des pays les plus riches continuent de considérer les réfugiés "non pas comme des êtres humains détenteurs de droits, mais comme des problèmes à éluder", regrette AI.

L'ONG estime, à cet égard, que les Etats sont censés être les premiers à garantir les droits humains, mais ils sont "de plus en plus nombreux à les attaquer ouvertement et à cibler ceux qui les défendent".

Citant plusieurs autres cas dans de nombreux pays, l'ONG relève un "cruel manque de volonté des Etats et de la communauté internationale de jouer leur rôle en matière de protection des droits humains".

La catastrophe humanitaire en cours au Yémen, les attaques militaires internationales en Irak et en Syrie sont des exemples qui attestent, selon Amnesty, que "les parties aux multiples conflits ne cherchent même plus, dans certains cas, à

maintenir ne serait-ce qu'un semblant de respect des obligations qui sont les leurs, en matière de protection des civils".

Le rapport note à ce propos, "une dramatique régression des droits humains dans le monde entier" au moment où "de nombreux Etats n'assument pas suffisamment leurs responsabilités en termes de respect des droits économiques, sociaux et culturels", ce qui entretient, selon AI "les inégalités et l'instabilité" et "alimente le désespoir et les risques de violences".

Cependant, cette situation de manquement du respect des droits de l'Homme par des Etats, a provoqué un "sursaut" parmi les populations, selon le rapport.

"Les populations et les défenseurs des droits partout dans le monde, se sont élevés pour dénoncer les agissements de leurs gouvernements et exiger le respect de leurs droits", relève le rapport, estimant que "de nombreuses victoires" ont été remportées par des militants des droits humains.

Il indique, toutefois, que "des centaines de militants ont été tués en 2017 parce que les autorités ont voulu les réduire au silence et museler les médias".

AI appelle l'humanité entière à refuser les "discours de diabolisation" et construire à la place une "culture de solidarité".

SYRIE Macron demande «une trêve» dans la Ghouta «dans les meilleurs délais»

Le président français Emmanuel Macron a demandé mercredi à l'Onu "une trêve" humanitaire de 30 jours dans la Ghouta orientale en Syrie.

"La France demande une trêve dans la Ghouta orientale afin de s'assurer de l'évacuation nécessaire des civils, de la création de tous les accès humanitaires indispensables, dans les meilleurs délais", a-t-il déclaré devant la presse après un entretien avec le président du Liberia George Weah.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est entretenu mercredi avec le secrétaire

général des Nations unies, António Guterres, pour lui demander "une cessation immédiate des hostilités", "l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité" permettant de décréter "une trêve humanitaire de trente jours", "un mécanisme de surveillance robuste" et "la reprise du processus politique dans le cadre des Nations unies", selon un communiqué de ses services publié mercredi soir.

M. Le Drian se rendra le 27 février à Moscou pour évoquer la situation en Syrie avec son homologue russe Sergueï Lavrov, précise le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE Le ministre de la Culture s'entretient avec une délégation française sur le renforcement de la coopération culturelle

Le renforcement de la coopération en matière d'organisation d'expositions d'arts plastiques en France et la conservation et la restauration du patrimoine culturel ont été au centre d'un entretien, tenu jeudi à Alger, entre le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi et une délégation française, indique un communiqué du ministère.

Au cours de l'audience durant laquelle le ministre de la Culture a reçu le président du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), M. Jean-François Chouquet et le directeur de l'Institut national du patrimoine français (INP), M.

Philippe Barbat, il a été convenu de l'organisation d'expositions d'arts plastiques et "d'objets d'arts" en France, en coordination avec le MuCEM et l'INP, notamment dans les villes à forte concentration de la communauté algérienne.

Les deux parties ont décidé d'oeuvrer "ensemble à la mise en place" d'un cadre juridique à leur coopération et à leurs échanges culturels, soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière à la formation dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel et de faire preuve de professionnalisme dans la gestion des musées.

Lors de son séjour en Algérie, la délégation française a visité plusieurs musées, sites archéologiques et instituts de formation, à l'instar du Musée de l'art moderne et contemporain (MAMA) et l'Ecole Nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC).

PEINTURE Le Bastion 23 célèbre la «Casbah en aquarelle»

Une exposition de peinture, dédiée à l'architecture et à des scènes de vie dans une vision idéaliste de la Casbah d'Alger, intitulée "La Casbah en aquarelle", a été inaugurée jeudi par le plasticien Abdenasser Rebat.

Organisée par le Centre des arts du Palais des raïs- Bastion 23, cette exposition est une célébration symbolique de la journée nationale de la Casbah coïncidant avec le 23 février de chaque année.

Dans ces œuvres Abdenasser Rebat reproduit en aquarelle l'univers architectural de la Casbah, appuyé par des ruelles étroites, des escaliers et parfois des fontaines en tentant d'incruster des scènes de vie anciennes traduites généralement par des femmes en haïk.

Le peintre reprend également quelques éléments décoratifs des maisons traditionnelles dans ces œuvres à l'image de la céramique, les moucharabieh ou encore les grandes portes anciennes et leurs heurtoir en reproduisant fidèlement les détails ornementaux de chaque objet.

"La Casbah en aquarelle" est également une célébration de la lumière par des œuvres lumineuses qui mettent en avant une cité blanche et gorgée de soleil mise en avant par le contraste que produit l'ombre des sabat.

Par cette collection, exposée au Palais 17 du bastion, l'artiste peintre souhaite mettre en avant la particularité architecturale de la Casbah d'Alger en lui "redonnant par la peinture le lustre qu'elle perd au fil du temps".

A l'occasion de la journée nationale de la Casbah, le centre des arts a également accueilli les jeunes de l'association culturelle "Zahrat El Djazair" qui ont organisé un petit défilé de mode et une exposition de costumes traditionnels algérois. L'association a également organisé un récital de musique chaâbi animé par de jeunes interprètes et musiciens amateurs.

L'exposition "La Casbah en aquarelle", se poursuit jusqu'au 5 mars.

CONCERT DE CHANTS ANDALOUS Noureddine Saoudi et Nouri Koufi rendent hommage à Alger à leur maître Cheikh Abdelkrim Dali

Les chanteurs Noureddine Saoudi et Nouri Koufi ont animé mercredi soir à Alger un concert de chants andalous dédié à la mémoire du cheikh Abdelkrim Dali, un des maîtres de la musique andalouse, devant un public nombreux et recueilli.

Durant près de trois heures de temps, les spectateurs de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ont pu apprécier la richesse et la diversité des répertoires proposés lors de cette soirée commémorative du 40e anniversaire de la disparition du Cheikh Abdelkrim Dali (1914-1978).

Noureddine Saoudi au oud, respectivement premier et deuxième prix "Abdelkrim-Dali", dans sa première édition de 2016, ainsi que la chanteuse Dalila Mekadder Belkhouche, se sont succédé pour interpréter un inqilab chacun, dans les modes, zidène, sika et raml el maya.

Sous la houlette de Naguib Kateb, une quarantaine d'instrumentistes, issus des orchestres en fusion de la Fondation Abdelkrim-Dali et l'association "Cordoba" d'Alger, a soutenu le lyrisme des interprètes, dans une ambiance de grands soirs, au plaisir d'un public qui a savouré chaque moment du spectacle dans la délectation. Des images retraçant le parcours artistique de Cheikh Abdelkrim Dali et

celui de la fondation éponyme, présidée par Wahiba Dali, ont été projetées pendant le concert, auréolé de danses andalouses, rendus dans la grâce du geste et la finesse mouvement par les danseurs de la Compagnie "Profil" dirigée par Fouzia Maamri. Dans leurs accoutrements traditionnels, pendant que les instrumentistes exécutaient touchet ghrîb, les neuf ballerines de la compagnie, occupant la fosse d'orchestre ouverte au devant de la scène, se sont faites remonter, opérant une apparition spectaculaire, que le public a bien apprécié, applaudissant longtemps cette belle mise en scène.

MUSIQUE Première édition du festival national du solo musical, 45 jeunes solistes en représentation à Blida

Quelque 45 jeunes solistes représentant 17 wilayas du pays ont pris part à la première édition du Festival national du solo musical ouvert jeudi au Centre de loisirs scientifiques de Bb Dzair à Blida.

Selon ses organisateurs, l'événement, lancé à l'initiative conjointe de l'association "El Wafaa" pour l'activité scientifique et de loisirs et de la direction de la Jeunesse et des Sports de Blida, est une opportunité offerte à des jeunes musiciens solistes de la wilaya, mais aussi de Laghouat, Biskra, Tipasa, Mostaganem et Alger de faire montre de leurs talents à travers différents instruments musicaux, à l'instar du violon, du luth, de la guitare et du banjo. "C'est le cadre idéal pour la découverte de talents en herbe, qui pourront ainsi s'améliorer et se développer au contact d'artistes du domaine, avant leur introduction sur la scène professionnelle", a estimé, pour sa part, l'artiste musicien Fouad Oumane.

Contrairement à un groupe musical, l'interprétation en solo permet la découverte du niveau réel d'un musicien et de sa relation avec la musique, a, encore, souligné l'artiste, qui joint



festives, avec une chorégraphie qui a restitué le cérémonial du mariage à Tlemcen dans ses rites et ses coutumes, où la mariée apparaît dans sa "Chedda" (tenue traditionnelle), avant de l'abriter sous le drap protecteur de son conjoint. Des trophées de la Fondation Abdelkrim-Dali et des diplômes honorifiques ont été remis aux participants par des personnalités artistiques influentes de la musique andalouse, également présentes à cette soirée.

Né le 16 novembre 1914 à Tlemcen (ouest), Cheikh Abdelkrim Dali est considéré comme une des plus grandes voix algériennes de la musique andalouse.

Egalement musicien virtuose et polyvalent, il réalise ses premiers enregistrements dans les années 1930 avant d'intégrer l'orchestre de la Radio d'Alger, dirigée, alors, par le maître Mohamed Fekhardji (1896-1956).

Dans les années 1950, il rejoint le Conservatoire d'Alger où il se consacra à la formation des jeunes.

Sous l'égide du ministère de la Culture, la soirée commémorative du 40e anniversaire de la disparition de Abdelkrim Dali, chantre de la chanson hawzie a été organisée par la Fondation portant son nom, en collaboration avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

En présence du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi, le concert a pris fin dans des atmosphères



d'une grande estime parmi les jeunes amateurs, dont beaucoup ont tenu à se faire prendre en photos avec lui.

Il s'agira, également, pour les jeunes solistes participants, a-t-il ajouté, de faire évaluer leur niveau par des spécialistes du domaine, parmi lesquels le musicien compositeur Abderrahmane Guemat, qui n'a pas manqué de souligner l'intérêt de ce type de manifestations dans le déve-

loppement du goût musical chez les jeunes.

Un concours a été ouvert, à l'occasion, pour la sélection des meilleurs solistes parmi les participants (amateurs et professionnels) âgés entre 15 et 40 ans, a informé le directeur de la Jeunesse et des Sports, Djaâfar Naâr. Le soliste participant à ce concours doit jouer d'un seul instrument, avec lequel il va interpréter deux morceaux musicaux de son choix d'une durée de pas plus de 12 mn. Une exposition faisant la promotion de nombreuses troupes musicales, dont Djenadia et El Motribia, et d'instruments musicaux divers a été organisée en marge de ce festival national, qui a aussi donné lieu à l'organisation d'excursions au profit des participants, vers des sites touristiques réputés de la région (Chrâa, lac Dhaya, Hammam Melouane). Un nombre de figures connues de la scène artistique et journalistique nationale seront honorées à l'occasion de la cérémonie de clôture de ce festival, prévue samedi prochain à la salle des conférences du chef lieu de la wilaya, parallèlement à la distribution de prix aux lauréats du concours.

C A S B A H D ' A L G E R

Des conditions de vie des plus difficiles

Rassemblés dans les quelques cafés populaires de la Casbah, dans ses rues marchandes, des habitants se lancent dans un énième épilogue sur leur cité, leur quotidien de plus en plus pesant, mais refusent d'abdiquer devant cette "fatalité" implacable qui semble poursuivre la vieille médina d'Alger promise, depuis des lustres pourtant, à une réhabilitation qui la sauverait du déclin.

Le centre historique de la capitale, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco 26 ans auparavant et dont on célèbre la journée nationale ce 23 février, n'a plus la force, comme ces habitants, d'"attendre et (de) croire à des relations miracles" de restauration et de relance économique et touristique.

Une perspective qui semble, aux yeux des riverains, s'"éloigner au fil des années", alors que le tissu urbain de la Casbah d'Alger continue à se dégrader inexorablement, faute d'interventions décisives sur une partie du bâti, fragilisée certes, mais encore debout.

Au-delà de la restauration du bâti traditionnel, qui n'est palpable qu'à travers quelques expériences menées des mosquées et des palais, de nombreux habitants de la Casbah, rencontrés par l'APS, évoquent "un cadre de vie des plus difficiles" dans une cité "surpeuplée" (plus de 52.000 habitants dans un espace de 105 hectares) et privée de tout confort "moderne".

Habitant une grande maison de la basse Casbah occupée par sa famille depuis près d'un siècle, affirme-t-il, Fodhil regrette "l'abandon total" dont souffrent ces quartiers "livrés" au commerce informel et aux déchets qu'il génère.

"Notre maison, comme plusieurs autres dans le voisinage, n'a besoin que de petits aménagements et quelques retouches esthétiques", mais les "principaux soucis commencent une fois passé le pas de la porte", confie-t-il.

"Garer sa voiture, rejoindre les stations de transport, emmener ses enfants à l'école ou leur faire, simplement, prendre l'air devient au quotidien un véritable parcours du combattant quand on habite au cœur de la Casbah, devenu au fil du temps un bazar à ciel ouvert, fulmine ce natif de la casbah.

"Pour faire du sport, aller au collège ou au lycée, pour trouver un espace vert ou se soigner, il faut sortir de la Casbah", renchérit Halim, un père de famille né à la fin des années 1940 dans la maison qu'il occupe toujours avec ses enfants et sa nombreuse fratrie.

"L'aspect de chantier perpétuel qu'offre la Casbah au visiteur, les lenteurs dans le lancement effectif d'une restaura-



effective, tels sont les nouveaux défis à relever dans la réhabilitation de la Casbah d'Alger, aux yeux de ces experts.

Activités culturelles et économiques durables

Face à la mosquée de Sidi Ramdan (haute Casbah), un petit café-restaurant est devenu en quelques années la halte préférée des visiteurs et le repère des "anciens" du quartier.

Yacine, son gérant, qui s'accroche, comme il peut, pour faire vivre son commerce dans cette

Casbah dont les visiteurs, algériens et étrangers, dit-il, sont généralement "émerveillés par ce patrimoine", mais regrettent que le "potentiel" qu'elle recèle soit à ce point "ignoré", nuance-t-il. En contact avec les visiteurs et familier des guides, il déplore la rareté des com-



Principales dispositions du plan de sauvegarde

La Casbah d'Alger a bénéficié d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté en 2012 pour prendre en charge la réhabilitation du centre historique de la ville, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1992.

Doté d'une enveloppe de 90 milliards de dinars, le plan prévoit de redonner à la Casbah d'Alger son visage originelle, en insistant sur les sites historiques, tout en proposant une solution définitive alliant la protection d'une cité à la valeur hautement historique et culturelle au maintien d'une partie de la population qui l'habite.

Selon ce plan, il est prévu de reconstruire "à l'identique" les quelques 400 bâtisses effondrées pour renforcer l'ensemble du tissu urbain, avant de s'atteler à la restauration des maisons mauresques, mosquées et bâti colonial. Pour faciliter les opérations de restauration, l'Etat se propose de racheter leurs biens aux propriétaires "avérés" ou de mettre à leur disposition des logements temporaires pendant toute la durée des travaux, pour ceux qui souhaiteraient réoccuper leurs maisons après les travaux.

Les opérations de relogement ou de logement tiroir et de restauration du tissu habité sont cependant toujours à l'arrêt. En vertu de ce plan, "aucune modifica-

tion non autorisée par le ministère de la Culture ou ses offices n'est permise", alors que les "constructions récentes ou illicites" sont appelées à être "rasées". La Casbah d'Alger, bâti colonial compris, totalise quelques 550 bâtisses dans un état de "dégradation avancée" dont près de 200 dans un état de "dégradation extrême" et présentant une menace pour leurs occupants. Près d'un millier maisons sont, par ailleurs, "moyennement ou superficiellement dégradées", 120 bâtisses sont en ruine, mais majoritairement squattées, et 120 autres fermées ou murées. Dans ce centre historique le tissu architectural traditionnel représente un peu moins de 600 maisonnettes (douiret).

Pour empêcher l'occupation illicite des habitations et assurer la sécurité des restaurateurs, il est prévu la création d'une dizaine de postes de police à l'intérieur du périmètre de la Casbah d'Alger, remplacés provisoirement par des équipes de gardiennage en attendant la mise en œuvre de la disposition.

Conçu pour servir de modèle pour d'autres secteurs sauvegardés en Algérie, le Plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger a bénéficié en 2013 d'une première tranche de 26 milliards de dinars, environ le tiers du budget global alloué au projet.

APS



à la Casbah d'Alger.

En visite dans la vieille médina, les experts de l'Unesco - qui ont travaillé sur la réhabilitation de plusieurs centres his-

toriques de ville du monde - ont vite fait de situer les défaillances: des failles dans le plan de sauvegarde et une complexité administrative pénalisante qu'il faut "rapidement" corriger.

Programme de la soirée

TF1 21:00

The Voice, la plus belle voix

ÉPISODE 5
Saison 7 - Autre



Pour cette cinquième soirée d'auditions à l'aveugle, dans leur fauteuil, dos à la scène, Florent Pagny, Zazie, Mika et Pascal Obispo écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant une chanson. Si l'un d'entre eux se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais s'ils sont plusieurs à être séduits, le pouvoir s'inverse et le candidat peut alors choisir son équipe. Si un participant ne séduit personne, il quitte la scène sans échanger avec les jurés, dont les sièges restent alors immobiles.

france 2 21:05

Les Grosses Têtes

DIVERTISSEMENT-HUMOUR
219 épisodes



L'animateur est entouré de sa bande, composée de Michèle Bernier, Laurent Baffie, Chantal Ladesou, Philippe Manœuvre, Arielle Dombasle, Jean-Marie Bigard, Caroline Diament, Bernard Mabile, Jeanfi Janssens et de Steevy Boulay. Des invités - Anne Roumanoff, Mathieu Madénian, Gérard Holtz, Marielle Goitschel et Julien Courbet - se joignent également à la fête. Ils pimentent l'émission d'anecdotes savoureuses. La recette, quant à elle, reste inchangée : culture générale et bonne humeur. En fin d'émission, l'incontournable « Invité mystère », dont les téléspectateurs et les Grosses Têtes doivent découvrir l'identité.

france 3 22:35

La vallée des mensonges

Réalisateur : Stanislas Graziani
Avec : Julie de Bona, Andréa Ferréol



Laura Fanton, une jeune chef parisienne, revient dans ses Cévennes natales pour transformer sa maison de famille, Les Magnans, en une maison d'hôtes. Un drame a forcé Laura à précipiter son retour et la mise en route de son projet : Cassandra, une amie d'enfance, a été retrouvée morte dans la cave des Magnans. L'installation de la jeune femme est jalonnée d'événements étranges au sein de la grande bâtisse. Mais elle peut compter sur le soutien de Vincent, un garde-forestier, de Mercedes, l'épicière du village et de son fils Marcel.

CANAL+ 20:55

Black Butterfly

Réalisateur : Brian Goodman
Avec : Antonio Banderas, Jonathan Rhys-Meyers



Ecrivain devenu alcoolique, Paul Lopez vit reclus dans les montagnes. En manque d'inspiration, il décide de s'inspirer de l'actualité régionale. Les habitants sont en effet traumatisés par une série de meurtres particulièrement sanglants. Paul invite chez lui Jack, un mystérieux vagabond et évoque avec lui la préparation de son prochain roman.

6 21:00

Hawaii 5-0

E UHI WALE NO 'A'OLE E NALO, HB IMU PUHI
Saison 8 épisode 4 - Série TV / États-Unis 2017
Réalisateur : Antonio Negret
Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan



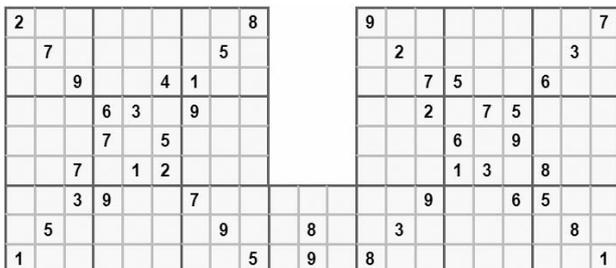
Appelé à l'aide par Toast, l'un de ses indics, Steve arrive hélas trop tard sur les lieux. Le jeune homme a été battu à mort. Dans le même temps, Jerry découvre que le système informatique du 5-0 a - une nouvelle fois - été piraté. Selon lui, il s'agit d'une attaque particulièrement sophistiquée. McGarrett demande alors à Aaron Wright de l'aide pour tracer le hacker. Celui-ci accepte à condition d'être transféré dans un hôtel de luxe.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1803

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

Albert Einstein

Mots croisés n°1803

1. Culture des jardins	7. Chanteur français - Titane
2. Sentiment intense - Elue de nouveau	8. Négation - Loi du silence
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel	9. Prénom féminin - Ventilation
4. En les - Causa la perte de - Note de musique	10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
5. Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe	11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
6. Physicien allemand - Pronom indéfini	12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse	7. Relatif à l'urine
2. Oubli, lacune - Copain	8. Peintre français - Jeu de cartes
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicates - Infinif	9. Règle de dessinateur - Écrivain irlandais (1672-1729)
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien	10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Écrivain allemand
5. Envahissement de la mer (plur.)	11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
6. Automobile - Cérémonie catholique	12. Double voyelle - En les - Compositeur aménca



Grille géante n°503

sanction harmonieusement	serres fleuries zones du globe	d'une façon affreuse avouerait	abattis haute classe	abandonnerais ton poste mais oui	recueils d'erreurs	pièce de proue plat vietnamien
parlais du nez précipiterais				coupa le sommet	il éclate après bis petits cahiers	
feuilleterait			bientôt obèse			agence de Kourou
mouffles			pillage	classée unirais encore une fois		
escorte			lieux de combats mâts de l'arrière			petites effigies
insipide		feras tremper voltages				
essayer				porteurs de voiles roue à gorge		
mamelle		envahissais				allure
bébés réputés têtus	complets habitants du désert	désir			suprême habileté	possessif ventilées
			mois du muquet étain du chimiste		poitrine	
unifieraient	navire de guerre services de garde			muse pièce du harnachement	scènes riqolotes	
le néant absolu durée d'existence			n'avance pas dépassa la mesure			fabriquer
		siècle de société	thymus du veau rassemble		transpire	
fabrique de cadres glissée		chérir	destruction sodium au labo		soyez hardis	initiales nazies possédés
				obtempéré groupe de grains		temps de géologie
nourrisson	bicoques				paque de canard cri d'entêté	
	ingurgité		son premier est une fête	concevoir		
sport de vaques ou de neige			une des Baléares			deuxième de gamme

Solution

C'est arrivé un 24 février

Sudoku n°1802

8	2	6	5	7	1	9	3	4
7	1	4	8	3	9	6	5	2
5	9	3	4	2	6	1	7	8
9	3	2	6	1	5	8	4	7
1	6	7	2	4	8	5	9	3
4	8	5	3	9	7	2	6	1
2	7	8	9	5	3	4	1	6
6	5	1	7	8	4	3	2	9
3	4	9	1	6	2	7	8	5
			1	5	2	4	9	7
			8	9	3	2	5	6
			6	7	4	8	1	3
6	4	7	2	8	5	9	3	1
5	1	8	6	3	9	2	4	7
3	9	2	7	4	1	5	6	8
4	6	5	1	9	2	8	7	3
9	2	3	8	6	7	4	1	5
8	7	1	4	5	3	6	2	9
1	8	6	9	7	4	3	5	2
2	3	9	5	1	6	7	8	4
7	5	4	3	2	8	1	9	6

Mots Croisés n°1802

- BIREFRINGENT
- APICAUX ■ ELLOI
- REVERSION ■ SB
- ACERE ■ ORANTE
- GA ■ V ■ SN ■ NIAT
- O ■ MEDE ■ ETAL ■
- UGOLIN ■ NEIGE
- INDEXERA ■ SIR
- NEE ■ ISE ■ COQS
- ATREE ■ CORNUE
- GUE ■ MATOISES
- EMS ■ ECO ■ C ■ S ■

Grille géante n°502

■	D	■	V	■	E	■	O	■	M	■	D	■	E
■	M	■	E	■	C	■	O	■	N	■	T	■	E
■	F	■	E	■	L	■	O	■	U	■	Q	■	U
■	D	■	E	■	P	■	E	■	N	■	D	■	I
■	C	■	E	■	R	■	N	■	E	■	E	■	E
■	O	■	T	■	E	■	R	■	A	■	R	■	E
■	U	■	U	■	J	■	U	■	R	■	I	■	E
■	S	■	O	■	R	■	T	■	V	■	E	■	R
■	S	■	U	■	I	■	T	■	E	■	S	■	P
■	C	■	I	■	B	■	L	■	E	■	E	■	S
■	T	■	I	■	E	■	N	■	A	■	I	■	S
■	B	■	E	■	C	■	T	■	A	■	L	■	C
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	C	■	A	■	N	■	A	■	R	■	I	■	S
■	I	■	D	■	A	■	L	■	E	■	R	■	T
■	P	■	R	■	E	■	M	■	I	■	E	■	R
■	E	■	F	■	E	■	A	■	S	■	P	■	E
■	L	■	F	■	E	■	O	■	B	■	A	■	N
■	C	■	E	■	N	■	S	■	U	■	R	■	E
■	S	■	E	■	C	■	T	■	E	■	S	■	E

1983: Naissance d'Amandine, premier bébé éprouvete français.
 1989: Funérailles de l'empereur Hirohito, décédé le 7 janvier.
 2000: Le Conseil de sécurité des Nations unies approuve une résolution prévoyant l'envoi d'une force de casques bleus en République démocratique du Congo chargée de faire respecter le cessez-le-feu du 10 juillet 1999.
 2001: le sous-commandant Marcos et 23 dirigeants rebelles zapatistes sortent de leur clandestinité pour effectuer une marche pour la paix dans les 12 États du Mexique et réclament davantage d'autonomie pour les Indiens mexicains.
 2008: Dimitris Christofas, dirigeant de l'AKEL, le parti progressiste des travailleurs chypriote, est élu président de la République de Chypre.
 2011: résolution n° 1969 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet: la situation au Timor-Est.
Célébrations:
 - **Estonie**: Fête nationale, Jour de l'Indépendance, commémore son émancipation de la Russie en 1918.
 - **Mexique**: Día de la Bandera (es), Jour du drapeau.
 - **Paraguay**: Día de la Mujer Paraguaya, Journée de la femme paraguayenne.

HANDBALL/TOURNOI
MÉDITERRANÉEN :

L'ES Arzew remporte le trophée

L'ES Arzew a remporté le tournoi méditerranéen de handball qu'il a organisé du 18 au 21 février à la salle omnisports d'Arzew (Oran), malgré sa défaite lors du match de clôture, mercredi soir, face aux Libyens du Ahly de Tripoli, sur le score de 25-23. Les gars de la ville pétrochimique ont terminé cette épreuve, disputée sous forme d'un mini-championnat, à la première place en compagnie du Ahly de Tripoli et des Tunisiens du CB Jemmal, avec six points chacun, mais ils ont obtenu le trophée honorifique du tournoi grâce à un meilleur goal-average.

L'autre match de cette dernière journée qui devait opposer le MC Oran face aux Tunisiens du CB Jemmal n'a pu avoir lieu en raison du forfait des Oranais. Le président de l'ES Arzew, Amine Benmoussa, dont le club évolue en division Excellence, s'est dit, dans une déclaration à l'APS, très satisfait des conditions dans lesquelles s'est déroulée cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant la journée du Chahid le 18 février de chaque année, ainsi que des préparatifs de la ville d'Oran pour accueillir les jeux méditerranéens en 2021.

"Quand un petit club comme le nôtre parvient à organiser une manifestation de cette envergure, on ne peut qu'être fier et heureux à la fois. Il est clair qu'il y avait quelques imperfections, mais l'expérience qu'on a obtenue de ce tournoi, nous permettra certainement de réussir une meilleure organisation lors de la prochaine édition pour la rendre grandiose", a-t-il dit.

La cérémonie de la clôture du tournoi, qui a vu également la participation d'un club français, à savoir Forest de Marseille, entraîné par l'ancien international algérien Redouane Saïdi et le forfait de dernière minute du Nadi Benghazi (Libye), s'est déroulée en présence des autorités locales et de wilaya.

CB Jemmal-MC Oran (forfait du MCO)
ES Arzew ù Ahly Tripoli 23-25

Déjà joués :

ES Arzew ù Forest 29-23
CB Jemmal ù Ahly Tripoli 23-22
ES Arzew ù MC Oran 20-15
CB Jemmal ù Forest 29 ù 23
Ahly Tripoli-MC Oran 30-22
ES Arzew ù CB Jemmal 29-25
Forest ù Ahly Tripoli 20-27.

CYCLISME/GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER (3E ÉTAPE):

Hamza Yacine vainqueur, le Belge Gaetan toujours en jaune

L'ALGÉRIEN HAMZA YACINE DU GS PÉTROLIERS A REMPORTÉ LA TROISIÈME ÉTAPE DU GRAND PRIX INTERNATIONAL CYCLISTE D'ALGER, COURUE JEUDI À ROUBA, ALORS QUE LE BELGE BILLE GAETAN A GARDÉ LE MAILLOT JAUNE DE LEADER.

Disputée au Centre-ville de la commune de Rouba sous forme d'un circuit de 112 Km, finalisé en cinq tours (22,5 Km), la course a vu la victoire finale de l'Algérien Hamza Yacine du GS pétroliers qui a réalisé un temps de 2h28:51, devant Youcef Reguigui du club Sova/Natura4Ever et le Grec Kastrantas Charalampos de l'équipe serbe Java Partizan, crédités du même temps.

Le Belge Gaetan a gardé le maillot jaune de leader, alors que Youcef Reguigui a endossé le maillot vert du meilleur sprinteur.

L'Espagnol Reguero Corral Gabriel de l'équipe Vib Sports (Bahreïn) a pris le maillot à pois du meilleur grimpeur, alors que Hamza Yacine du GS Pétroliers a gardé le maillot blanc du meilleur espoir.

La troisième étape du rendez-vous international d'Al-



ger a été dominée par quatre coureurs : le Britannique Dredge Christopher (Spirit Tifosi), l'Algérien Oussama Mansouri, le Marocain Mohcine Lahssaini de l'équipe Sharjah (Emirats) et Abdellah Benyoucef du GS Pétroliers. Les quatre hommes de tête ont annoncé la couleur dès

le deuxième tour du circuit, reléguant le peloton à plus de deux minutes (2'06), sans être inquiétés par les coéquipiers du maillot jaune, le Belge Bille Gaetan, très "protégé" par ses coéquipiers de l'équipe Sova/natura4Ever. Passant ensemble le quatrième et avant-dernier tour

de la course, les quatre coureurs ont été finalement rattrapés dans les neuf derniers kilomètres, suite au travail réalisé par les coureurs de l'équipe Sova/Natura4Ever et Vib Sports (Bahreïn) qui voulaient garder le maillot jaune de l'épreuve.

La 4e et dernière étape, décisive pour la victoire finale du maillot jaune, sera disputée vendredi (15h00) sous forme d'un circuit, tracé autour du ministère des affaires étrangères (106 Km). Le Grand Prix d'Alger a été inscrit dans le calendrier 2018 de l'Union cycliste internationale (UCI), une occasion pour les coureurs algériens d'enregistrer le maximum de points en vue d'améliorer leur classement mondial. Pour rappel, l'Algérien Abdellah Benyoucef du GS Pétroliers avait remporté le 14e Grand Prix international cycliste d'Alger 2017.

VOLLEY - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS :

Les Algériens sortent par la petite porte

Les volleyeurs algériens du GS Pétroliers et du NR Bordj Bou Arréridj ont déchanté en Tunisie, se faisant sortir dès la phase de poules du Championnat arabe des clubs au terme d'un parcours calamiteux alors que les objectifs étaient ambitieux. Partis à Tunis pour monter "au moins" sur le podium comme l'ont affirmé les deux représentants avant le début de la compétition, les multiples champions (NRBBA) et vice-champions d'Algérie (GSP) n'ont pas fait long feu, se contentant respectivement des 4e et 3e places de leurs groupes, soit derrière les deux qualifiés pour les quarts de finale. Dans la poule B, le GSP, avec tous les moyens dont il bénéficie, a été devancé par les Libyens de Souihly et les Qataris d'Al-Rayyan contre lesquels il a perdu respectivement 3-0 et 3-1 pour deux victoires devant les Saoudiens d'Al-Ittihad et les Palestiniens de Senjel sur le même score (3-0). Devant Souihly, les Pétroliers se sont effondrés inexplicablement, no-

tamment lors du 3e set quand ils menaient 16-10 au score avant de baisser les bras pour voir les Libyens passer devant au tableau d'affichage (17-21 puis 22-25).

Contacté au téléphone par l'APS, le "4" du GSP, Akram Dekkiche a tenté de justifier cette élimination inattendue de son équipe, habituée aux tours avancés de la compétition qui enregistre, selon lui, beaucoup de changements au fil des années. "Nous étions dans la poule la plus difficile du tournoi. Cette 36e édition du Championnat arabe est, de l'avis de tous, la plus relevée jamais organisée", a argué le natif de Chlef (23 ans) et international algérien. Dans le groupe D, le NRBBA n'a pas fait mieux. Pour son premier match du tournoi, le détenteur du doublé Coupe-Championnat d'Algérie a battu difficilement au tie-break (3-2) les Omanais de Seep qui lui ont ravi à la fin le deuxième billet qualificatif aux quarts de finale et les Soudanais d'Al-Amène (3-0),

contre une surprenante défaite devant les Irakiens de Peshmerga (3-1) et une autre plus logique devant le club organisateur, l'ES Tunis (3-0) qu'il devait absolument battre pour continuer l'aventure. Les deux premiers matchs ont été fatals aux Bordjis qui, au lieu d'empocher les 6 points mis en jeu, n'en ont pris que deux, se faisant battre par une équipe irakienne loin d'être un foudre de guerre. Au classement, les hommes d'Abdelbaki Dif à qui cette compétition "tenait à coeur", n'ont récolté que 5 unités, derrière l'ES Tunis, auteur d'un sans faute (12 pts), Seep (7 pts) et Peshmerga (6 pts).

Pétroliers et Bordjis ont beau expliquer que les clubs participant au Championnat arabe avaient l'habitude de renforcer leurs rangs par des joueurs étrangers recrutés au prix fort spécialement pour cette compétition, il n'en demeure pas moins que les résultats enregistrés sur le terrain restent loin des attentes et des objectifs fixés.

Ould Ali : «Création de classes sport-études au niveau des établissements scolaires»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a fait état, jeudi à Alger, d'une série de mesures prises en coordination avec le ministère de l'Education nationale pour la formation et le suivi des jeunes talents à travers la création de classes sport-d'études.

En réponse à une question du député Abdelyamin Boudaoued sur les programmes de relance du sport scolaire et universitaire, le ministre a indiqué que l'école étant le terreau du développement du sport de haut niveau, une série de mesures prises en coordination avec le ministère de l'Education nationale pour la formation et le suivi des jeunes talents à travers la création de classes sport-d'études. M. Ould Ali a reconnu le déficit enregistré en matière d'encadrement sportif et de prise en charge des jeunes talents prometteurs au niveau des écoles "base de la formation des futurs champions", affirmant que "le sport scolaire et universitaire souffre d'un manque flagrant de structures et de programmes qui a lourdement impacté le sport de haut

niveau et d'élite". Evoquant le sport universitaire, le représentant du gouvernement a précisé que "le sport universitaire constitue un tremplin pour les sportifs qui souhaitent passés au haut niveau, d'autant qu'il s'appuie sur les programmes des Ligues de wilayas et des fédérations.

"Nous ouvrons à la concrétisation sur le terrain de relations de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique à la faveur des conventions et de programmes intensifs destinés à la promotion du sport universitaire", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a affirmé, en réponse au député Boudaoued concernant les mesures prises au profit des anciens sportifs de haut niveau en termes de couverture sociale et professionnelle, que son secteur "veille réellement à l'activation des mesures relatives à la couverture sociale et aux droits du sportif de haut niveau comme le prévoient les articles du décret exécutif 15-213 du 11 août 2015, fixant les modalités d'application

des dispositions statutaires relatives au sport d'élite et de haut niveau.

"Il n'y a pas une loi propre à la retraite du sportif d'élite et de haut niveau et tous les droits et obligations sont consacrés dans ce décret", a fait savoir le ministre. D'autre part le ministre a répondu à la députée Imen Arada sur le retard des projet sportifs inscrits depuis 2006 dans le wilaya de Jijel, en évoquant des problèmes comme l'inexistence du foncier dans les communes, la non détermination de la nature juridique du terrain choisi, l'indifférence de certains responsables locaux à l'égard de ce genre de projet et le manque d'accompagnement et de coordination". "Nous nous attelons à la résolution de ces problèmes", a assuré M. Ould Ali. Cependant le ministre a indiqué que la wilaya de Jijel a bénéficié de plusieurs structures sportives, à l'instar de 20 mini-terrains de football et 8 autres stades couverts en gazon artificiel outre la réhabilitation de la piste d'athlétisme.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (TOUR PRÉLIMINAIRE / RETOUR) :

Les résultats complets

Résultats complets du tour préliminaire (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputé mardi et mercredi :

Mardi 20 février :

Aller Retour

Masters Security (Malawi) - (+) Petro Atletico (Angola) 0-5 0-0
Green Buffaloes FC (Zambie) - (+) El Masry (Egypte) 0-4 2-1
(+) Port-Louis 2000 (Maurice) - Ngazi Sport (Comores) 1-1 4-1
(+) CR Belouizdad (Algérie) - Onze Créateurs (Mali) 1-1 2-0
(+) CS La Mancha (Congo) - AS Tanda (Ivo) 0-0 1-0
(+) Deportivo Niefang (Guinée Equatoriale) - New Star Douala (Cameroun) 1-2 1-0
Gendarmerie (Djibouti) - (+) Simba (Tanzanie) 0-4 0-1
Hafia (Guinée) - (+) Energie Sports (Bénin) 0-1 1-1
Anse Réunion (Seychelles) - (+) APR (Rwanda) 0-4 1-2
(+) Ajax Cape Town (Afrique du Sud) - Young Buffaloes (Swaziland) 1-0 1-0

Mercredi 21 février :

(+) Fosa Juniors (Madagascar) - Léopards (Kenya) 1-1 0-0
(+) AS Maniema (RD Congo) - Mangasport (Gabon) 1-0 1-1
Etoile Filante Ouagadougou (Burkina Faso) - (+) Olympique Star (Burundi) 0-0 0-1
(+) FC Nouadhibou (Mauritanie) - Africa Sport (Côte d'Ivoire) 1-1 1-0
(+) CARA Brazzaville (Congo) - Asante Kotoko (Ghana) 0-1 1-0
(7-6 aux t.a.b)
(+) Wolaitta Dicha (Ethiopie) - Zimamoto (Tanzanie) 1-1 1-0
SC Sahel (Niger) - (+) Al-Ittihad (Libye) 0-1 0-3
Mbour Petite-Côte (Sénégal) - (+) RS Berkane (Maroc) 1-2 1-1
Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - (+) Costa do Sol (Mozambique) 0-1 0-1
Hawks (Gambie) - (+) Akwa United (Nigeria) 2-1 0-2

NB : les équipes précédées du signe (+) sont qualifiées aux 16es de finale. L'US Ben Guerdane (Tunisie) et Djoliba Bamako (Mali) ont validé leur billet suite au forfait respectif d'Al-Hilal Juba (Soudan du Sud) et Elwa United (Liberia).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE: Le programme des seizièmes de finale

Horoya AC (GUI) - Génération Foot (SEN)
Al Ahly (EGY) - CF Mounana (GAB)
Rayon Sports (RWA) - Mamelodi Sundowns (RSA)
Zesco United (ZAM) - Asec Mimosas (CIV)
TP Mazembe (RDC) - Uniao Desportiva do Songo (MOZ)
Aduana Stars (GHA) - ES Sétif (ALG)
WA Casablanca (MAR) - Williamsville Athletic Club (CIV)
Primeiro de Agosto (ANG) - Bidvest Wits (RSA)
Forces armées (GAM) ou Zanaco (ZAM) - Mbabane Swallows (SWZ)
Difaâ Hassani El-Jadidi (MAR) - AS V.Club (RDC)
ES Sahel (TUN) - Plateau United FC (NGR)
Gor Mahia (KEN) - ES Tunis (TUN)
St George (ETH) - Kampala City (UGA)
MFM FC (NGR) - MC Alger (ALG)
AS Togo Port (TOG) - El Hilal (SUD)
Young Africans (TAN) - Township Rollers (BOT)

Les matchs aller se dérouleront le 6 mars et le retour le 16 du même mois.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (16EMES DE FINALE) : L'ES Sahel (Tun) affrontera Plateau United FC (Nig)

La formation tunisienne, l'ES Sahel de l'entraîneur algérien Kheireddine Madoui, exempté du tour préliminaire, affrontera en 16èmes de finale de la Ligue des champions de football le club nigérian de Plateau United FC.

La formation nigérienne a battu le club camerounais Eding Sport FC 1 à 0, en match retour du tour préliminaire. Au match aller, Plateau United FC l'avait emporté également 3 à 0.

Le représentant du football tunisien disputera le match aller des 16èmes de finale le 6 ou 7 mars prochain à Sousse avant d'aller affronter le club nigérian le 17 ou 18 mars.



LIGUE 2 MOBILIS/ WA TLEMCCEN-ASM ORAN : Les Espoirs volent la vedette aux Seniors

Si les points du match WA Tlemcen et l'ASM Oran qui s'affrontaient, hier au stade Akid Lotfi (Tlemcen), sont très importants pour les deux équipes dans la lutte pour leur maintien en Ligue 2 seniors, le vainqueur du match de leurs équipes réserves, lui, fera un grand pas vers le titre de son championnat.

En effet, contrairement à leurs aînés, les Espoirs tlemcenais et Oranais sont en train de dominer copieusement le championnat réserve de la Ligue deux de football. Les Zianides et les Oranais mènent le bal après 20 journées avec 45 et 44 points respectivement, loin devant le troisième, le MO Béjaïa, qui en compte 32.

Le parcours des équipes réserves du WAT et de l'ASMO cette saison montre, si besoin est, que les deux clubs restent fidèles à leurs traditions en matière de formation.

Les deux équipes, dont les effectifs ne sont pas exploités à bon escient par les staffs techniques des seniors des deux clubs, regrettent-on dans leur entourage, ont affiché de belles prédispositions cette saison, en parvenant à faire cavaliers seuls dans leur compétition.

Voilà qui console les dirigeants et les fans des deux formations, très déçus par les résultats de leurs équipes premières cette saison, notamment depuis le début de la phase retour.

En effet, le WAT occupe la 12e place au classement avec 20 points, soit le même nombre d'unités que le premier potentiel reléguable, le RC Kouba, sauf que les Zianides possèdent une meilleure différence de buts.

Les protégés de l'entraîneur, Kheireddine Kherris, auraient pu se retrouver dans une position plus déli-

cate s'ils n'avaient pas eu gain de cause dans les réserves formulées contre l'AS Aïn Mila lors de la première journée de la phase retour, grâce auxquelles ils ont obtenu deux points supplémentaires.

L'ASMO, quant à elle, poursuit sa descente aux enfers depuis l'entame de la seconde partie du championnat. Donnée parmi les favoris pour l'accession, après notamment son début tonitruant, cette formation n'est désormais qu'à six points de la zone de reléguable. La défaite est donc interdite pour les gars de M'dina J'dida au risque de sombrer dans la crise, eux, qui restent sur une énième contre-performance à domicile contre le GC Mascara.

Même pari pour les Zianides, qui ont enchaîné leur troisième défaite de rang à Saïda vendredi passé, et qui n'ont désormais plus le droit de vendanger d'autres points à domicile.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF: Les équipes algériennes en force en 1/16 de finale

L'ES Sétif, le MC Alger et le CR Belouizdad, les trois équipes algériennes engagées au tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF ont réussi à se qualifier pour les 16es de finale, dont les matchs se dérouleront en mars prochain avant la phase de poules.

En Ligue des champions, l'ES Sétif, comme prévu, s'est facilement qualifiée aux dépens des Centrafricains du Real Bangui.

Le représentant algérien, qui a étrillé son adversaire il y a dix jours à Sétif (6-0), a réussi à imposer le nul vierge (0-0) au stade Barthélemy-Boganda de Bangui.

Le vainqueur de l'édition 2014 affrontera au prochain tour les Ghanéens d'Aduana Stars qui ont sorti les Libyens d'Al-Tahadi (0-1, 2-0). De son côté, le MC Alger, qui a renoué avec la Ligue des champions après plusieurs années d'absence, a infligé une véri-

table correction à une modeste formation congolaise de l'AS Otoho sur le score sans appel de 9-0 mercredi soir au stade 5-juillet de la capitale dans des conditions climatiques très difficiles.

L'attaquant Nekkache a été l'artisan majeur de ce large succès des Vert et Rouge avec un quadruplé historique.

Les hommes de Bernard Casani peuvent désormais préparer sereinement le derby algérois contre leur rival de toujours l'USM Alger, samedi à 17h00 au stade olympique.

En seizièmes de finale de la prestigieuse compétition africaine des clubs, le MCA sera opposé à la formation nigérienne du Ministère des Montagnes, du Feu et des Miracles (MFM) qui a réussi l'exploit de sortir les Maliens du Real Bamako (1-1, 1-0) pour leur première sortie africaine.

Le club algérien aura l'avantage de jouer la

manche retour à domicile (16-18 mars). En Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad n'a pas éprouvé de difficultés face aux Maliens de Onze Créateurs.

Après un nul (1-1) arraché au stade Modibo-Keita de Bamako, les Algériens se sont imposés (2-0) au stade du 20-Août-1955 d'Alger.

Il aura fallu attendre la demi-heure de jeu pour assister à la première véritable occasion des Belouizdadis.

Coup franc de Bechou, buteur au match aller, repoussé par le poteau mais le défenseur Bouchar était au bon endroit pour pousser le cuir au fond des filets.

Les Maliens tenteront en seconde mi-temps de revenir au score, notamment par Lamine Diakité qui hérita d'une passe lumineuse de Souleymane Dembélé, mais voit son tir stoppé par le gardien Salhi, qui évite l'égalisation à son équipe. Les tentatives ma-

liennes vont s'avérer vaines jusqu'à ce que Lakroum mette son équipe à l'abri à la 70e minute en inscrivant le second but. Au prochain tour, le CRB affrontera les Zambiens de Nkana, exemptés du tour préliminaire.

Match aller à Alger pour les hommes de Rachid Taoussi dont l'objectif reste cependant le maintien en Ligue 1 Mobilis, ce qui passe déjà par un résultat positif samedi contre la JS Saoura à Béchar.

L'USM Alger, second club algérien aligné en Coupe de la Confédération, était exempté du tour préliminaire.

Demi-finalistes de la précédente édition de la Ligue des champions, les Usmistes affronteront les Congolais de l'AS Maniema en 1/16 de finale.

Les Algérois se déplaceront au match aller (6-7 mars) avant d'accueillir leur adversaire au match retour à Alger (16-18 mars).

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (21E J) USMA-MCA : 85^e duel en championnat, le MCA mène le bal

L'USM Alger et le MC Alger vont s'affronter samedi au stade du 5-juillet (17h00) pour la 85^e fois en championnat, alors que le Doyen mène le bal avec deux victoires de plus que son éternel rival.

Pour ce nouveau duel entre les deux formations algéroises, comptant pour la 21^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, le spectacle sera assuré dans les gradins où les deux galeries vont se charger de l'animation alors que plusieurs millions de téléspectateurs suivront les débats sur le petit écran.

Le hasard du calendrier a voulu que les deux protagonistes abordent ce "Big derby" au moment où ils occupent la première partie du tableau.

Le MCA pointe à la 3^e place au tableau avec 33 points alors que l'USMA est juste derrière avec 31 points.

Un rendez-vous dont l'enjeu est capital pour les deux formations algéroises où le faux pas dans pareils rendez-vous est interdit.

Depuis le premier rendez-vous ayant opposé les deux clubs de la capitale le 9 mai 1963, le MCA compte 26 victoires pour 24 défaites alors que 34 matchs se sont soldés sur un score de parité.

Le dernier match s'est disputé le 28 novembre 2017 qui a vu l'USMA l'emporter (2-0), comptant pour la 6^e journée de la compétition.

La rencontre la plus prolifique en buts entre les deux clubs remonte au match aller de la saison 1978-1979.

Les attaquants des deux équipes avaient réussi à inscrire six buts (3-3).

Le plus large score est à mettre à l'actif du MCA, qui a réussi à battre l'USMA 4 à 1, lors du match aller de la saison 1985-1986.

Les deux clubs de la capitale jouaient à l'époque en deuxième division.

La plus longue série d'invincibilité en derby est à mettre à l'avantage du MCA en 10 matchs (1982-1990), alors que l'USMA a enchaîné 7 rencontres sans défaite (2000-2005).

À la veille du 103^e duel, toutes compétitions, le meilleur buteur de l'ensemble des confrontations entre les deux clubs de la capitale est Abdeslam Bousri du MCA avec 10 buts, suivi par son ancien coéquipier Omar Betrouni (8 buts).

Ce duo de tête est suivi par Hassan Tahir et Noureddine Deham avec 5 buts chacun.

Sur le plan offensif, le MCA a inscrit 25 buts de plus que l'USMA, soit 125 buts pour 100 encaissés (+25).

STADE RENNAIS: Mise à l'écart de Zeffane et Brandon suite à leur altercation (entraîneur)

L'international algérien de Rennes Mehdi Zeffane et son coéquipier Thomas Brandon qui ont eu une altercation mardi à l'entraînement ont été mis à l'écart des séances du groupe professionnel pour la fin de semaine, a annoncé jeudi l'entraîneur Sabri Lamouchi.

"Ils s'entraîneront avec nous dès le premier entraînement de la semaine prochaine", avance le coach français d'origine tunisienne en conférence de presse. Il poursuit : "Il n'y a absolument aucun souci. Mais je ne veux pas qu'ils postulent pour ce match-là, sinon tous les jours on va autoriser que certains se chamaillent et le week-end, si c'est des petites chamailleries comme ça, ça nous pénalise.

On a déjà eu assez de cartons rouges, on a déjà perdu assez de points, donc on se doit d'être dans le bon esprit et la bonne agressivité en maîtrisant ses émotions.

Et si on le fait à l'entraînement, on devrait le faire en match. Si on ne le fait pas à l'entraînement, on ne devrait pas le faire en match. Pour éviter de pénaliser l'équipe et le club, on le fait de cette manière là.



Est-ce que c'est la bonne manière ? Je ne sais pas, mais c'est la mienne." Zeffane et Brandon ont eu une altercation lors d'une séance d'entraînement ouverte au public qui a

nécessité l'intervention des autres joueurs rennais pour les séparer.

Le défenseur algérien qui n'avait plus été titularisé pendant plus d'une année par l'ancien coach

Christian Gourcuff, a été relancé par Lamouchi en novembre 2017 qui l'a titularisé à 9 reprises avant de lui préférer récemment son compatriote Ramy Bensabaini.

LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE): Trois matchs avancés aux 1er et 2 mars (LFP)

Trois matchs de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis ont été avancés aux 1^{er} et 2 mars pour permettre au CRB, à l'USMA et à l'ESS de préparer les seizièmes de finale aller des compétitions interclubs de la CAF, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les rencontres CR Belouizdad-O Médéa et US Biskra-USM Alger se joueront

le 1^{er} mars prochain alors que le match ES Sétif-CS Constantine aura lieu le 2 mars.

Les autres rencontres de la 22^e journée se dérouleront les 9, 10 et 13 mars, précise la même source.

D'autre part, l'instance chargée de la gestion de la compétition a avancé la rencontre USM Alger-ES Sétif de la 23^e journée au 13 mars prochain à 17h00.

Programme de la 22^e journée:

Judi 1^{er} mars

US Biskra - USM Alger 16h00
CR Belouizdad - O Médéa 17h00

Vendredi 2 mars

ES Sétif - CS Constantine 18h00

Vendredi 9 mars

USM El-Harrach - JSKabylie 16h00

Samedi 10 mars

USM Bel-Abbès - USM Blida 16h00

DRB Tadjenant - Paradou AC 16h00

NA Hussein-dey - JS Saoura 16h00

Mardi 13 mars

MC Alger - MC Oran 17h00.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE/ ALLER): CR Belouizdad - Nkana FC fixé au 6 mars au stade du 20-août 1955

Le match CR Belouizdad - Nkana FC (Zambie) comptant pour les 16^{es} de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) se jouera le mardi 6 mars prochain au stade du 20-août 1955 d'Alger à 17h00, a appris l'APS

vendredi auprès de la direction du club algérois.

La seconde manche aura lieu entre le 16 et 18 mars en Zambie. Le Chabab, qui renoue avec la compétition africaine après sept ans d'absence, s'est qualifié aux dé-

pens des Maliens de Onze Créateurs. En match aller disputé à Bamako, le CRB a contraint son adversaire au match nul (1-1) avant de l'emporter mardi dernier à Alger sur le score de 2 à 0. L'USM Alger, l'autre représentant al-

gérien dans cette épreuve, exemptée du tour préliminaire, sera opposée à l'AS Maniema (RD Congo). Le match aller se déroulera à Kindu (RD Congo) le mardi 6 mars et la manche retour le vendredi 16 mars à Alger.

STADE KAÏD-AHMED :

Une pelouse synthétique de 5^e génération pour supplanter la pelouse naturelle de Tiaret

Les autorités locales de la wilaya de Tiaret ont finalement opté pour une pelouse synthétique de cinquième génération au profit du stade de l'office du complexe omnisports de la ville, Kaïd-Ahmed, a-t-on appris de la direction du club phare de la ville, la JSM Tiaret.

Cette décision a été réaffirmée par les autorités locales lors de la récente visite sur les lieux du ministre de la jeunesse et des

sports, El Hadi Ould Ali, a ajouté la même source.

Fermé depuis près de deux années, le complexe Kaïd-Ahmed subira à partir des prochaines semaines d'importantes opérations de réaménagement qui toucheront, entre autres la pelouse du stade de football dont la capacité d'accueil est de 30.000 places.

Cette infrastructure se passera désormais de sa pelouse natu-

relle qui la marquait depuis son ouverture et inauguration en 1987, et qui s'était sérieusement détériorée lors des dernières années, causant la fermeture du stade. Outre la pose d'une nouvelle pelouse, le complexe omnisports sera transformé en un véritable village sportif avec tous les équipements, infrastructures et commodités nécessaires, selon les assurances des autorités locales. À la JSMT, l'on espère rou-

vrir le stade dès la saison prochaine, qui pourrait coïncider avec l'accession de cette formation en division nationale amateur. L'équipe est actuellement leader du championnat interrégions (Ouest), mais fait face à une rude concurrence de la part du CR Temouchent. Ez-Zerga évolue depuis le début de cette saison au stade communal Aït Abderrahim-Ahmed, qui n'arrive plus à contenir les nombreux

supporters du club local qui se sont mobilisés derrière leur équipe pour réussir la montée.

La même mobilisation vient d'être manifestée par le wali de Tiaret qui a décidé, en milieu de semaine, d'octroyer une aide financière au club, pour renforcer ses chances de réussir l'accession dès cette saison, a-t-il déclaré sur les ondes de la radio de Tiaret.

**LIVERPOOL :
BAHLOULI
CONVOITÉ**

Liverpool serait sur les traces d'un jeune joueur français évoluant dans les équipes de jeunes de l'Olympique Lyonnais. Il s'agirait de Mohamed Bahlouli. Agé de 17 ans il évolue avec les U19 du club rhodanien. Le magazine France-Football révèle ce mercredi sur son site internet que Liverpool s'intéresserait à Mohamed Bahlouli. Le club anglais enverrait régulièrement des scouts pour superviser celui qui évolue avec les U19 et la réserve de l'OL. Le joueur ne serait pas insensible à cet intérêt de la part du club anglais qui l'orgne souvent du côté des jeunes du club rhodanien.



**NEYMAR
AU REAL
MADRID EN
JUN 2019 ?**

Avant le 8e de finale retour de la Ligue des Champions, le 6 mars prochain, au Parc des Princes, les rumeurs continuent sur la planète mercato. La connexion Paris-Madrid est très forte !

« Il reste à 100%. Il y a 0% de chance pour qu'il parte », a indiqué Nasser Al-Khelaifi, président du PSG, après le match aller face au Real Madrid. Pourtant les journaux en Espagne affirment que la star du PSG pourrait prendre la fuite seulement deux saisons après son arrivée, en juin 2019.

Le week-end suivant le 8e de finale aller, le journal Marca a titré : « Le madridismo sait que Neymar est le prochain roi blanc », peut-être un peu tôt pour juger mais la pression se renforce autour de Neymar. Le journal de Madrid évoque donc une arrivée de Neymar pour juin 2019. La star du PSG ne peut pas quitter Paris pendant le prochain mercato d'été. Un départ qui serait contraire à la politique du club.

Plusieurs planètes doivent s'aligner pour voir Neymar à Madrid. Déjà, le joueur devra convaincre le PSG de le laisser partir en 2019. Puis, le Brésilien ne devra pas demander une augmentation de salaire entre les deux clubs. C'est-à-dire que son salaire à Madrid sera le même qu'au PSG.

Le feuilleton Neymar n'est pas encore terminé... A moins qu'il ne s'agisse d'une simple pression des médias en Espagne avant le 8e de finale retour de Ligue des Champions.

**MARTIAL
ENVISAGE
UN DÉPART**

Avec l'arrivée de l'international chilien Alexis Sanchez cet hiver, Anthony Martial devrait voir son temps de jeu réduit lors de la seconde partie de saison.

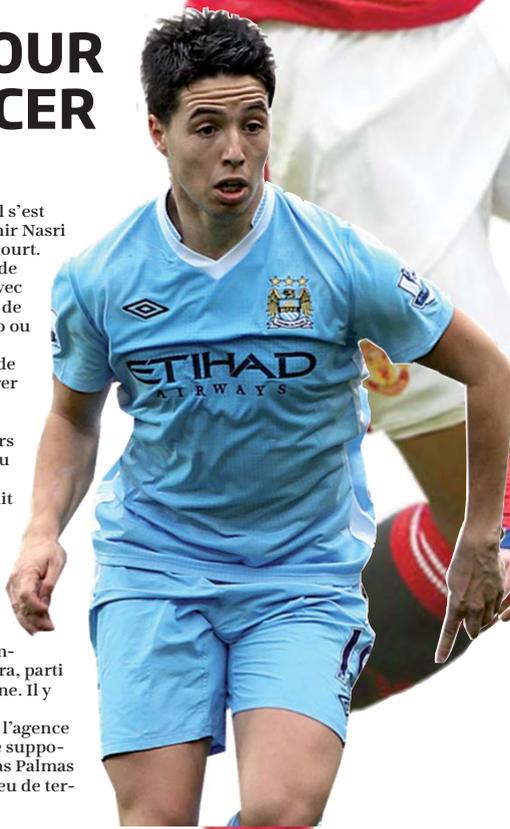
Mais son avenir à Manchester United n'est pas pour autant remis en cause. Selon les informations de plusieurs médias en Angleterre ce lundi, José Mourinho devrait rapidement rencontrer l'attaquant français pour lui signifier toute sa confiance. Le technicien portugais apprécie énormément le profil du joueur et souhaiterait le conserver la saison prochaine.

De son côté, l'ancien Monégasque attend de voir comment va évoluer la situation mais semble un peu perturbé par la politique de recrutement des Red Devils alors qu'il sortait d'une première partie de saison globalement satisfaisante.



**NASRI POUR
REEMPLACER
VIERA ?**

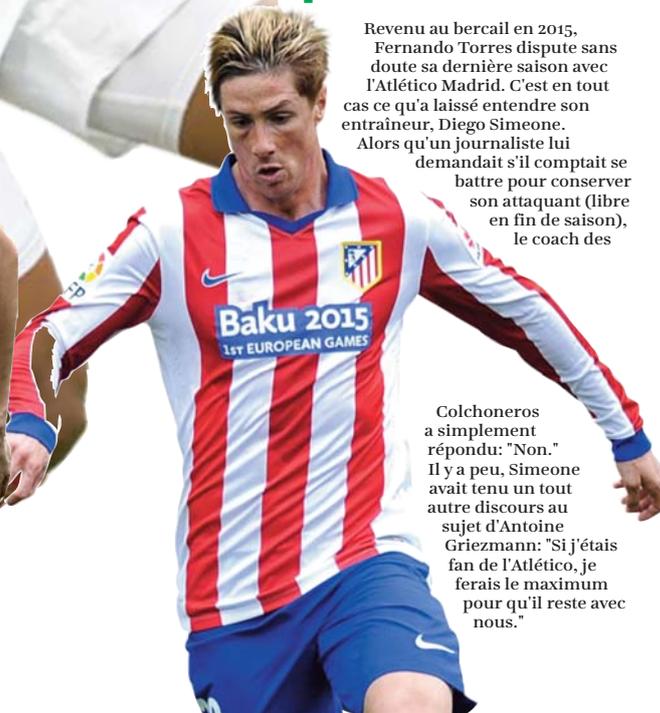
Arrivé en Turquie cet été où il s'est engagé avec Antalyaspor, Samir Nasri a vu son séjour turc tourner court. Au mois de janvier, le milieu de terrain a résilié son contrat avec la formation comme certains de ses coéquipiers (Samuel Eto'o ou encore Jérémy Menez). Libre comme l'air, l'ancien joueur de Manchester City peut s'engager où il le souhaite. Tigres, Olympiakos, Hellas Vérone, Sporting Portugal, ces derniers temps, il a été annoncé un peu partout. Et ces dernières heures une autre rumeur a fait son apparition. Celle-ci l'envoie en Espagne. Selon les publications de Marca, Las Palmas serait intéressé par le recrutement de Samir Nasri. En effet, l'entité du pays de Don Quichotte verrait en lui le remplaçant idéal de Jonathan Viera, parti au Beijing Guoan cette semaine. Il y aurait cependant un hic. Samir Nasri dans le viseur de l'agence mondiale antidopage pour de supposées injections vitaminées, Las Palmas hésiterait à faire venir le milieu de terrain dans ses rangs.



**Torres ne sera
pas retenu**

Revenu au bercail en 2015, Fernando Torres dispute sans doute sa dernière saison avec l'Atlético Madrid. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre son entraîneur, Diego Simeone.

Alors qu'un journaliste lui demandait s'il comptait se battre pour conserver son attaquant (libre en fin de saison), le coach des



Colchoneros a simplement répondu : "Non." Il y a eu, Simeone avait tenu un tout autre discours au sujet d'Antoine Griezmann : "Si j'étais fan de l'Atlético, je ferais le maximum pour qu'il reste avec nous."

ALGÉRIE - CHINE

Prochaine convention pour faciliter l'octroi de visas aux touristes chinois

Une convention entre l'Algérie et la Chine sera prochainement signée pour faciliter l'octroi de visas aux touristes chinois, a annoncé, jeudi à Oran le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri. Il s'agit d'une convention visant à faciliter les procédures pour l'obtention de visas touristiques pour les Chinois qui veulent visiter l'Algérie dans le cadre des voyages organisés par les agences de voyages, a précisé le ministre, dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 9^{ème} édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports et de l'équipement hôteliers (SIAHA).

"Les grandes lignes de la convention ont été arrêtées alors que la signature est prévue en Algérie avant la fin du premier trimestre de cette année", a-t-il fait savoir. Le ministère de tutelle compte, par ailleurs, multiplier cette mesure pour toucher d'autres marchés touristiques potentiels, notamment des pays avec lesquels l'Algérie entretient des relations de coopération, comme la Russie et les pays de l'Europe orientale. Il s'agit, par ailleurs, de discuter de l'ouverture de nouvelles dessertes vers ces pays, a encore souligné Hassan Mermouri. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour promouvoir la destination Algérie sur les marchés internationaux et réhabiliter sa place comme destination d'excellence. Quelques 200 exposants prennent part à cette édition, organisée sous le slogan "Le tourisme, une valeur sûre pour un développement durable", avec la participation de plusieurs pays étrangers comme la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Thaïlande, les Emirats arabes unis et l'Espagne.

ALGÉRIE - RUSSIE

La coopération dans le domaine scientifique évoquée par M. Hadjar et l'ambassadeur de Russie

Le renforcement de la coopération algéro-russe dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, a été évoqué jeudi à Alger, lors d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev.

Lors de l'entretien, MM. Hadjar et Beliaev "ont passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et la Russie en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de même qu'ils ont examiné les voies et moyens susceptibles de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale dans l'ensemble des domaines relevant du secteur", précise un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les deux responsables ont convenu, également, d'"intensifier leurs efforts respectifs pour une plus grande coopération en matière d'équivalence et de reconnaissance de diplômes, de renforcer davantage les liens d'échange d'expériences entre les universités des deux pays et ce, par l'envoi de délégations, d'experts et de formateurs dans les différentes filières qui enregistrent des déficits en encadrement", note la même source. Dans ce cadre, il est à noter que "seuls 18 accords et conventions ont été signés entre les universités algériennes et russes. Un chiffre qui ne reflète nullement l'importance du niveau de coopération existant entre les deux pays", souligne le communiqué. A cet effet, les deux parties "ont convenu de renforcer davantage leurs liens en matière de formation supérieure par l'ouverture de nouveaux départements d'enseignement de la langue et civilisation russe".

Par ailleurs, l'ambassadeur de la Fédération de Russie a abordé avec le ministre d'autres dossiers, "notamment celui relatif aux bourses d'étude où la Russie compte augmenter le quota destiné au profit des étudiants algériens", ajoute la même source.

APS

ALGÉRIE - GUYANA

Le président Bouteflika félicite le président de la République coopérative de Guyana

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République coopérative de Guyana, David Ganger, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté de développer la coopération bilatérale.

"La célébration de la fête nationale de la République coopérative du Guyana m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de bien-être pour le peuple ami de Guyana", écrit le président de la République dans son message.

"Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer ma volonté d'œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié qui existent entre nos deux pays et à la promotion de la coopération bilatérale", indique le chef de l'Etat.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République coopérative de Guyana, David Ganger, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté de développer la coopération bilatérale.



ALGÉRIE - TURQUIE

M. Messahel transmet un message du Président Bouteflika à son homologue turc...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en visite officielle en République de Turquie, a été reçu, jeudi à Ankara, par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, auquel il a transmis un message de fraternité et d'estime du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président Erdogan a marqué sa satisfaction quant à la qualité des relations qu'entre-

tiennent l'Algérie et la Turquie, et qui sont marquées par une "volonté commune, au plus haut niveau, de les renforcer davantage, au bénéfice des deux pays". Il a ajouté que la visite qu'il effectuera prochainement en Algérie constituera une "étape importante" dans les relations algéro-turques. M. Messahel a, pour sa part, indiqué que l'Algérie considère la Turquie comme un "partenaire

important avec lequel elle entend développer le partenariat gagnant-gagnant qui existe entre les deux pays". Le président Erdogan a chargé M. Messahel de transmettre ses "sentiments de fraternité et de considération" au Président Abdelaziz Bouteflika. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères turc, Mevlut Cavusoglu.

... s'entretient à Ankara avec son homologue turc...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à Ankara avec son homologue turc, Mevlut Cavusoglu dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République de Turquie. Le responsable turc a exprimé, à cette occasion, "la grande appréciation" de son Gouvernement pour cette visite qui intervient dans un contexte marqué par une volonté politique commune de renforcement de la coopération bilatérale, comme en témoigne la visite attendue du président de la République de Turquie en Algérie, du 26 au 28 février 2018. L'en-

retien a porté sur les relations algéro-turques et a mis en lumière "la volonté partagée" de les élargir à de nouveaux domaines porteurs, dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant liant les deux pays. A ce titre, les deux responsables ont exprimé leur "engagement" de donner une impulsion nouvelle aux relations bilatérales, notamment dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et des énergies renouvelables. Les deux ministres ont également exposé les potentialités qu'offrent les marchés algérien et turc dans les différents domaines d'activités en vue de dé-

velopper les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays. Ils ont convenu, dans cette optique, de saisir l'opportunité de la tenue de la prochaine session de la Commission mixte bilatérale pour concrétiser ces actions de coopération. Les deux ministres ont abordé les questions régionales et internationales notamment les situations de crises et de conflits au Mali et au Sahel, en Libye, en Syrie ainsi que la question palestinienne. Lors de cet échange qui a été positif et dense, M. Messahel a réitéré la position de l'Algérie en faveur de "la promotion de solutions

politiques à ces crises, dans le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, de la volonté des peuples et sans ingérence étrangère". Il a également exposé l'expérience algérienne en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme, tout en exprimant la disponibilité de l'Algérie à la partager avec le partenaire turc. MM. Messahel et Cavusoglu sont convenus de maintenir la concertation et de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment à travers les prochaines échéances bilatérales et les échanges de délégations entre les deux pays.

...et a été reçu à Ankara par le président du Parlement turc

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été reçu jeudi à Ankara par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Ismail Kahraman, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays. L'entretien a été l'occasion pour les deux responsables d'aborder

le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans son volet parlementaire, se "félicitant" à cet effet des résultats des nombreuses visites bilatérales échangées entre les parlements des deux pays, dont celle effectuée en Algérie, en décembre 2017, par le président de la com-

mission des Affaires étrangères du parlement turc. Les deux responsables ont également relevé avec "satisfaction" les activités entreprises par le Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Turquie et le rôle appréciable que ce groupe joue dans le cadre des relations entre les deux pays.

Messahel : L'Algérie, premier partenaire africain de la Turquie

L'Algérie "est le premier partenaire" commercial de la Turquie en Afrique avec des échanges de 3,5 milliards de dollars, a affirmé jeudi à Ankara, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

"L'Algérie est le premier partenaire africain de la Turquie et les échanges entre les deux pays s'élèvent à 3,5 milliards de dollars", a indiqué M. Messahel, dans une conférence de presse animée conjointement avec son homologue turc, Mevlut Cavusoglu. M. Messahel, qui est en visite officielle en Turquie, a relevé que l'entretien avec son homologue turc "a permis aux

deux parties de faire une évaluation sur l'état de la coopération bilatérale et les voies et moyens de la développer davantage".

Il a indiqué, dans ce cadre, que 796 entreprises turques, employant plus de 28.000 personnes, "sont présentes en Algérie".

L'entretien entre M. Messahel et son homologue turc a mis en lumière "la volonté partagée" d'élargir la coopération bilatérale, notamment dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant liant les deux pays. Le responsable turc a exprimé, à cette occasion, "la grande appréciation"

de son Gouvernement pour cette visite qui intervient dans un contexte marqué par une volonté politique commune de renforcement de la coopération bilatérale, comme en témoigne la visite attendue du président turc en Algérie, du 26 au 28 février 2018. A ce titre, les deux responsables ont exprimé leur "engagement" de donner une impulsion nouvelle aux relations bilatérales, notamment dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Ils ont convenu, dans cette optique, de saisir l'opportunité de la tenue de la prochaine ses-

session de la Commission mixte bilatérale pour concrétiser ces actions de coopération. Les deux ministres ont abordé les questions régionales et internationales notamment les situations de crises et de conflits au Mali et au Sahel, en Libye, en Syrie ainsi que la question palestinienne. Lors de cet échange qui a été "positif et dense", M. Messahel a réitéré la position de l'Algérie en faveur de "la promotion de solutions politiques à ces crises, dans le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, de la volonté des peuples et sans ingérence étrangère".